

Le château de Saint-Rémy-du-Val et son environnement (XIe -XVe siècle)

Hugo Meunier

▶ **To cite this version:**

Hugo Meunier. Le château de Saint-Rémy-du-Val et son environnement (XIe -XVe siècle). [Rapport de recherche] CAPRA. 2014. halshs-01717802

HAL Id: halshs-01717802
https://shs.hal.science/halshs-01717802

Submitted on 26 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Relevés et étude documentaire

SARTHE, SAINT-RÉMY-DU-VAL

Le château de Saint-Rémy-du-Val et son environnement (XIe-XVe siècle)



Par

Hugo Meunier

Avec les collaborations de

Aurore Noël

Gilles Leroux (photographies)

Juin 2014

CAPRA

RECHERCHE & VALORISATION ARCHÉOLOGIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Relevés et étude documentaire

SARTHE, SAINT-RÉMY-DU-VAL

Le château de Saint-Rémy-du-Val et son environnement (XIe-XVe siècle)

Par

Hugo Meunier

Avec les collaborations de

Aurore Noël

Gilles Leroux (photographies)

CAPRA

CERAM Pierre Térouanne

Rue Charles Gounod

72700 Allonnes

T. 02 43 80 68 31 / F. 02 43 43 94 65

asso.capra@association-capra.com

Juin 2014

CAPRA

RECHERCHE & VALORISATION ARCHÉOLOGIQUES

1. Sommaire

2. Table des figures 5

I. Données administratives, scientifiques et techniques 7

1. Fiche signalétique 8

2. Mots-clefs du thesaurus 9

II. Résultats 11

1. Relevés et étude documentaire 12

1.1. Introduction 12
1.2. Contextes géographique et archéologique 12
1.3. L'apport des textes 16
1.3.1. Une *villa* au Xe siècle 16
1.3.2. Les fortifications de Robert II de Bellême en 1098 16
1.3.3. Le chef-lieu de la baronnie du Saosnois 17
1.3.4. La Guerre de Cent Ans 18
1.4. Le pôle castral : les retranchements en terres 18
1.4.1. La plate-forme fossoyée 19
1.4.2. Les basses cours 19
1.5. Le pôle castral : les vestiges maçonnés 21
1.5.1. Le mur 1003 : courtine ou tour maîtresse primitive (début du XIe siècle) ? 21
1.5.2. La grosse tour circulaire 1004 (fin XIIe-XIIIe siècle) 22
1.5.3. Une enceinte philippienne ? 28
1.6. Données stratigraphiques à l'intérieur de la tour maîtresse 1004 30
1.7. Les quartiers d'habitat subordonnés : analyse morphologique du parcellaire 30
1.8. Conclusion 33
1.9. Sources manuscrites 34
1.10. Sources imprimées 34
1.11. Bibliographie 34

2. Étude céramologique (détails p. 38) 37

3. Inventaire du mobilier céramique 49

III. Annexes : datations radiocarbones 53

2. Table des figures

Fig. 1. Saint-Rémy-du-Val : localisation 14

Fig. 2. Le Saosnois 14

Fig. 3. Photographie aérienne du site, depuis le nord-est 15

Fig. 4. Église paroissiale, au bord du fossé 15

Fig. 5. Tour 1004 et mur 1003, déb. du XX^{e} s. 15

Fig. 6. Mur 1001, à gauche, et 1003, à droite 15

Fig. 7. Relevés microtopographiques du pôle castral 20

Fig. 8. Les vestiges maçonnés 23

Fig. 9. Relevé des parements du mur 1003 23

Fig. 10. Plan au sol de la tour maîtresse 1004 24

Fig. 11. Coupe de la tour 1004 24

Fig. 12. Coupe des niveaux de démolition à l'intérieur de la tour 1004 24

Fig. 13. La tour maîtresse 1004, vue de l'ouest 27

Fig. 14. Contrefort et parement de la tour 27

Fig. 15. Conduit du puits 27

Fig. 16. Relevé du parement du mur 1001 29

Fig. 17. Relevé du parement du mur 1002 29

Fig. 18. Plan de 1793 de la route royale de Fresnay-sur-Sarthe à Mamers 32

Fig. 19. Cadastre ancien (1829) : analyse morphologique 32

Pour les figures qui concernent l'étude céramologique se reporter à la page 38.

I. Données administratives, scientifiques et techniques

1. Fiche signalétique

Localisation du site

Région : Pays de la Loire ;
Département : Sarthe ;
Commune : Saint-Rémy-du-Val ;
Lieu-dit : La Barricade ;
Code INSEE : 72600
Cadastre : 000 ZC 20
Coordonnées Lambert 93 : X : 1496442.56 ; Y : 7242512.44 ; Z : 160 m NGF
Propriétaires du terrain : mairie de Saint-Rémy-du-Val ;
Protection juridique : zone 500 m Monument historique (église) ;

Aménagement

Nature de l'aménagement : /
Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement : /

Références de l'opération archéologique

Autorisation : /
Arrêté : /
N° de dossier Patriarche : 72 317 0003
Responsable scientifique : Hugo Meunier ;
Organisme de rattachement : CAPRA - CERAM Pierre Térouanne, rue Charles Gounod, 72700, Allonnes
Date d'intervention : juin 2014 ;

Références bibliographiques du rapport

Année : 2014 ;
Auteurs : Hugo Meunier (dir.)
Titre : Le château de Saint-Rémy-du-Val et son environnement (XI^{e}-XV^{e} siècle)
Nombre de volumes : 1 ;
Nombre de pages : 59 ;

2. Mots-clefs du thesaurus

Chronologie

- [ ] Paléolithique
  - [ ] Inférieur
  - [ ] Moyen
  - [ ] Supérieur
  - [ ] Mésolithique et Epipaléolithique
- [ ] Néolithique
  - [ ] Ancien
  - [ ] Moyen
  - [ ] Récent
  - [ ] Final
- [ ] Âge des Métaux
  - [ ] Chalcolithique
  - [ ] Protohistoire
- [ ] Âge du Bronze
  - [ ] Ancien
  - [ ] Moyen
  - [ ] Final
- [ ] Âge du Fer
  - [ ] Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - [ ] La Tène (second Âge du Fer)
- [ ] Antiquité romaine (gallo-romain)
  - [ ] République romaine
  - [ ] Empire romain
    - [ ] Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - [ ] Bas-Empire (de 285 à 476)
- [x] Epoque médiévale
  - [ ] haut Moyen Âge
  - [x] Moyen Âge
  - [x] bas Moyen Âge
- [x] Temps modernes
- [x] Epoque contemporaine
  - [ ] Ere industrielle

Sujets et thèmes

- [ ] Edifice public
- [ ] Edifice religieux
- [x] Edifice militaire
- [ ] Bâtiment
- [ ] Structure funéraire
- [ ] Voirie
- [ ] Hydraulique
- [ ] Habitat rural
- [ ] Villa
- [ ] Bâtiment agricole
- [ ] Structure agraire
- [ ] Urbanisme
- [ ] Maison
- Structure urbaine
- [ ] Foyer
- [ ] Fosse
- [ ] Sépulture
- [ ] Grotte
- [ ] Abri
- [ ] Mégalithe
- [ ] Artisanat
- [ ] Atelier
- [ ] Atelier métallurgique
- [ ] Autre

Mobilier

[ ]		Industrie lithique
[ ]		Industrie osseuse
[x]	90	Céramique
[ ]		Restes végétaux
[ ]		Verre
[ ]		Faune
[ ]		Flore
[ ]		Objet métallique
[ ]		Arme
[ ]		Outil
[ ]		Parure
[ ]		Habillement
[ ]		Trésor
[ ]		Monnaie
[ ]		Verre
[ ]		Mosaïque
[ ]		Peinture
[ ]		Sculpture
[ ]		Inscription
[ ]		Autre

Etudes annexes

- [ ] Géologie/pédologie
- [x] Datation
- [ ] Anthropologie
- [ ] Paléontologie
- [ ] Zoologie
- [ ] Botanique
- [ ] Palynologie
- [ ] Macro-restes
- [x] Céramologie
- [ ] Métallurgie
- [ ] Acquisition des données
- [ ] Numismatique
- [ ] Conservation
- [ ] Tracéologie
- [ ] Autre

II. Résultats

1. Relevés et étude documentaire

1.1. Introduction

Depuis 2010, une association locale du patrimoine[1], soutenue par la municipalité, a engagé des travaux d'entretien et de mise en valeur du château de Saint-Rémy-du-Val, situé dans le nord de la Sarthe. Les bénévoles sont parvenus à dégager entièrement les maçonneries de la tour maîtresse et de la courtine qui étaient recouverts par une végétation dense. En revanche, ils ont entrepris des terrassements à l'intérieur de la tour et le long des contreforts extérieurs détruisant ainsi des liens stratigraphiques entre le monument et les niveaux archéologiques. Le CAPRA[2] a ensuite été sollicité, à l'été 2012, pour accompagner le projet de classement du site au titre des monuments historiques et soutenir l'association dans leur démarche de valorisation.

Le château est peu présent dans la littérature scientifique. Il a fait l'objet d'un article fondateur par l'érudit Gabriel Fleury en 1887, qui est le premier à s'appuyer sur des observations de terrain[3]. Plus récemment, Gérard Louise lui avait consacré deux notices de sa thèse publiée en 1991 et avait traité tout l'arrière-plan historique des XI^{e}-XII^{e} siècles[4]. Dans son travail doctoral sur les tours de plan circulaire avant 1200, Christian Corvisier intégrait également la tour maîtresse à son inventaire[5]. Ces travaux n'avaient jamais été complétés par une étude archéologique mêlant relevés microtopographiques, analyse architecturale et examen des plans anciens.

1.2. Contextes géographique et archéologique

Le château de Saint-Rémy-du-Val, autrefois du Plain, avant le rattachement de la commune du Val en 1964, se trouve au cœur du Saosnois, à 5 km au sud de la forêt de Perseigne (cf. fig. n° 1 et 2). C'est l'une des régions agricoles les plus riches du Maine et un vieux secteur de peuplement[6]. On trouve sur le territoire de la commune près d'une trentaine d'entités archéologiques, dont des amas de débitage du néolithique et plus d'une dizaine d'enclos datant de l'Âge du bronze à l'Époque romaine.

Pour la période médiévale, outre le château, il convient de signaler les mottes de Lurson et de Clinchemore, le manoir de Moullins et ses deux *aulae* des XIII^{e} et XIV^{e} siècles[7], ainsi que le prieuré de Notre-Dame-de-Toutes-Aides (cf. fig. n° 18)[8]. F. Liger évoque, enfin, la présence de sépultures mérovingiennes qui auraient été mises au jour dans le village, sans préciser la date ou le lieu exact de la découverte[9].

Le système défensif de Saint-Rémy-du-Plain se déploie en rebord du plateau calcaire qui domine, vers le nord-ouest, le cours d'eau divagant de la Bienne d'une cinquantaine de mètres. Vers le sud, le site est délimité par une petite vallée sèche qui entaille profondément

1 - Association Environnement, patrimoine et Saosnois.

2 - Centre allonnais de prospection et de recherches archéologiques.

3 - G. Fleury, « Les fortifications du Sonnois du Xe au XIIe siècle », *Revue historique et archéologique du Maine*, n° 21, 1887, p. 35-41.

4 - G. Louise, « La seigneurie de Bellême (XIe-XIIe siècle) », Le Pays Bas-Normand, n° 199 et 200, 1991, p. 215 et 285-286.

5 - C. Corvisier, « Saint-Rémy-du-Plain » dans *Les grosses tours de plan circulaire ou centré en France avant 1200 : étude sur les antécédents de la politique castrale de Philippe Auguste*, Université de Paris 1, thèse de 3e cycle, 1998.

6 - Voir à ce sujet les résultats de l'exploitation statistique du compte de la décime de 1329. H. Meunier, « Analyses et statistiques spatiales à partir des sources pontificales : l'exemple de la province ecclésiastique de Tours (1313-1334) » dans *Mesure et histoire médiévale, XLIIIe Congrès de la SHMESP*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2013, p. 360-361.

7 - Ph. Favre, « Salles à deux bas-côtés : deux *aulae* à Moullins (Saint-Rémy-du-Val, Sarthe) » dans G. Meirion-Jones (dir.), La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt. Salles, chambres et tours, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2013, p. 263-281.

8 - Carte archéologique des Pays de la Loire (DRAC Pays de la Loire).

9 - F. Liger, *La Cénomanie romaine : ses limites, sa capitale, ses villes mortes, ses bourgs et villages, ses voies antiques*, Champion, Cheronnet, Paris-Le Mans, 1903, p. 325.

le plateau. La voie Alençon-Mamers franchit la Bienne juste en contrebas et rejoint, dans le village, la route du Mans via Ballon (cf. fig. n° 2). Le calcul théorique du champ de vision depuis la tour principale, dont la hauteur a été arbitrairement portée à 30 m, confirme les qualités topographiques du site. Le contrôle visuel de la place forte s'étend ainsi sur une grande partie de la vallée de la Bienne, les principaux accès à la forêt de Perseigne, ainsi que l'ancienne voie romaine reliant Oisseau-le-Petit à Saosnes (cf. fig. n° 2).

Sur le site même, le substrat géologique est représenté majoritairement par les sables et calcaires dit de Saint-Rémy-du-Val. Plus à l'est, le calcaire oolithe de Villaines-la-Carelle, toujours exploité, constitue la formation géologique principale du plateau[10]. Par conséquent, l'approvisionnement en pierres de qualité ne pose pas de difficulté majeure.

10 - Carte géologique, 1/50 000, notice de Fresnay-sur-Sarthe, BRGM.

Figure n° 1
– Saint-Rémy-du-Val : localisation –

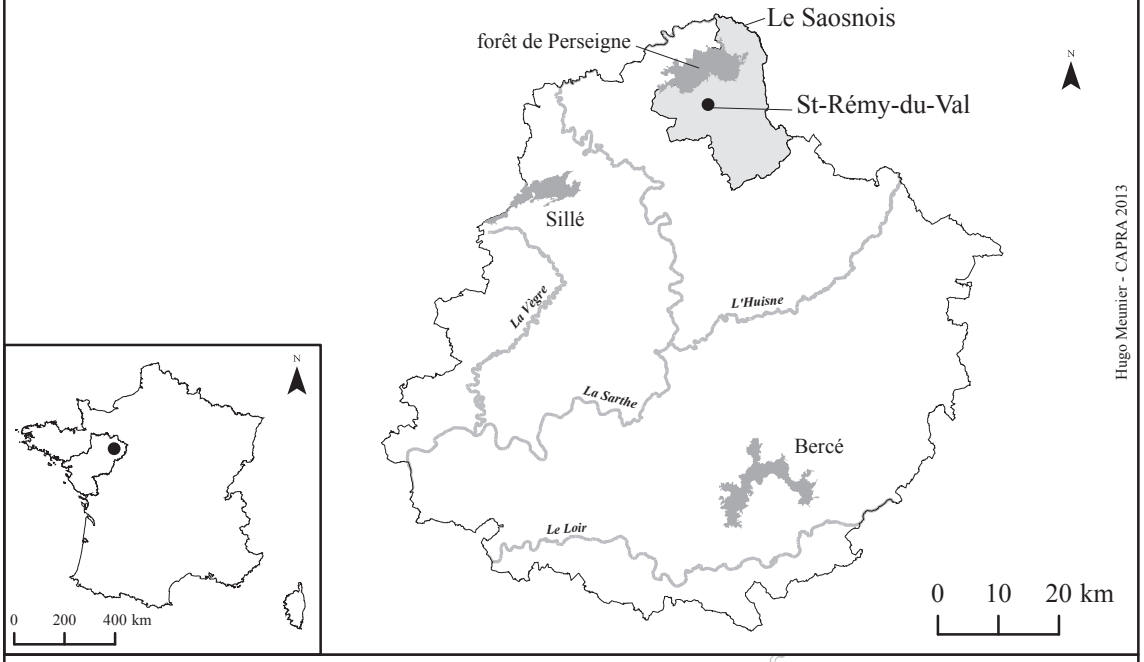


Figure n° 2
– Le Saosnois –

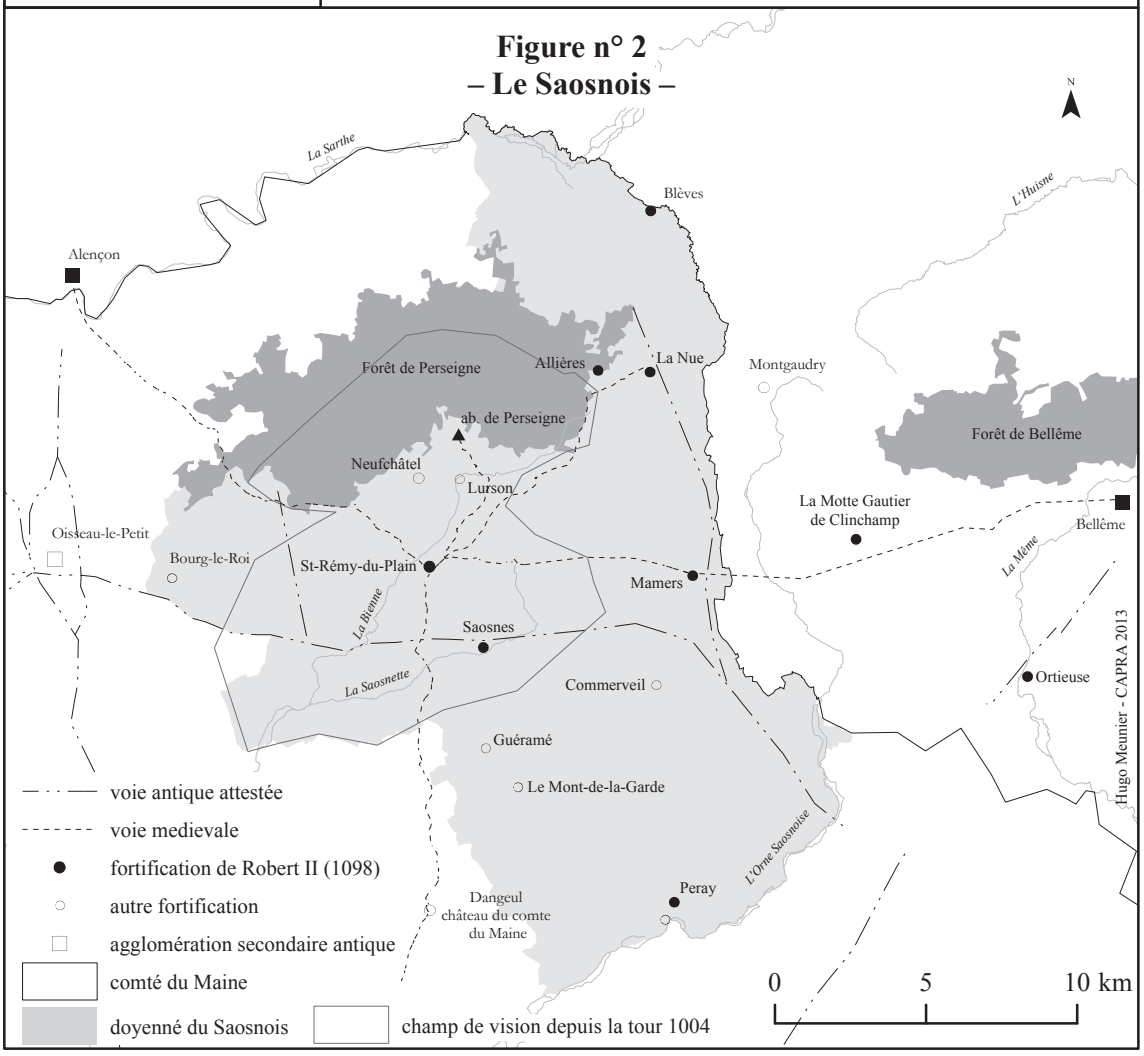


Figure n° 3
– Photographie aérienne du site, depuis le nord-est –
cliché G. Leroux (INRAP)



Figure n° 4
– Église paroissiale, au bord du fossé –
cliché H. Meunier



Figure n° 5
– Tour 1004 et mur 1003, déb. du XX^e s. –
carte postale



Figure n° 6
– Mur 1001, à gauche, et 1003, à droite –
cliché H. Meunier



1.3. L'apport des textes

1.3.1. Une *villa* au X^e siècle

Le toponyme Saint-Rémy-du-Plain apparaît dans les sources écrites à la fin du X^e siècle (968-992) : Hugues II, comte du Maine, céda à l'abbaye Saint-Pierre-de-la-Couture du Mans, dans le cadre de la refondation du monastère, sa *villa* de Saint-Rémy-du-Plain et d'autres terres situées *in terra Savonensi*[11]. Le texte précise qu'il s'agit de ses biens propres – *praedia nostra propria* – relevant certainement de l'*honor* comtal. L'expression *terra Savonensi* désigne le Saosnois, correspondant à l'ancien territoire de la *condita* ou de la *vicaria* de Saosnes (cf. fig. n° 2) attestée à partir du IX^e siècle[12]. Quant au territoire de la *villa,* il pouvait correspondre au vaste domaine du prieuré de Moullins qui dépendait lui aussi de l'abbaye de la Couture[13].

En 1009 ou 1028, l'évêque du Mans, Avesgaud (vers 1000-1036), membre de la famille de Bellême, exempta l'abbaye de la Couture du Mans des droits de relief sur leur église « *Sancti Rigomerii de Plano Salvonensi* »[14]. Dès lors, la présentation de la cure de Saint-Rémy-du-Plain resta une prérogative de l'abbaye mancelle jusqu'à la Révolution française, comme le confirment une bulle du pape Grégoire IX de 1233[15] et différents pouillés du diocèse du Mans[16]. Rigomer est un saint local que la tradition situe au VI^e siècle. Une *basilica* du Mans possédait déjà ce vocable en 616[17], de sorte qu'il est certainement un marqueur d'ancienneté assez fiable. Dans le Maine, ce patronage est également attesté vers 990 à Saint-Rigomer-des-Bois[18], à quelques kilomètres de Saint-Rémy-du-Val, et à Souligné-Flacé, avant le IX^e siècle[19]. Le basculement vers saint Rémi est effectif vers 1100[20].

1.3.2. Les fortifications de Robert II de Bellême en 1098

Dès la première moitié du XI^e siècle, Saint-Rémy-du-Plain dut passer dans les mains de la famille de Bellême qui a pu usurper certaines terres de l'abbaye de la Couture du Mans. Le lignage s'implanta dans le Saosnois avant 1005-1012 : Yves I^er l'Ancien de Bellême donna en effet l'église du Livet-en-Saosnois à la collégiale qu'il venait de fonder dans son château de Bellême[21]. Le contrôle de la forêt de Perseigne par les Bellême est attesté avant 1030[22].

Le *castrum* est cité pour la première fois en 1098 par Orderic Vital dans son *Histoire ecclésiastique*. Le texte relate la vaste campagne de fortifications lancée dans le Saosnois par Robert II de Bellême dans le cadre du conflit l'opposant au comte du Maine, Hélie de La Flèche. Auparavant, Robert II avait profité

11 - « *videlicet villam Sancti Rigomeri de Plano cum colibertis et servis et omnibus rebus ad eam pertinentibus* ». Congrégation de Solesmes, *Cartulaire des abbayes de Saint-Pierre de la Couture et de Saint-Pierre de Solesmes*, Monnoyer, Le Mans, 1881, p. 8. R. Latouche, *Histoire du comté du Maine pendant le X^e et XI^e siècle*, Champion, Paris, 1910, p. 138-139.

12 - G. Busson, A. Ledru, *Actus pontificum cenomannis in urbe degentium*, Société des archives historiques du Maine, Le Mans, 1901, p. 145.

13 - Ph. Favre, « Salles à deux bas-côtés : deux *aulae* à Moullins… », *art. cit.*, p. 263.

14 - « *suorum relevationes et recompensationes altarium,* […] *Sancti Rigomerii de Plano Salvonensi* ». R.-J.-F. Lottin, *Chartularium insignis Ecclesiae Cenomanensis, quod dicitur Liber albus capituli*, Monnoyer, Le Mans, 1869, p. 100-101. L. Celier, « Catalogue des évêques du Mans », *Revue historique et archéologique du Maine*, n° 63, 1908, p. 163-164.

15 - Congrégation de Solesmes, *Cartulaire des abbayes de Saint-Pierre de la Couture…*, *op. cit.*, p. 262.

16 - A. Longnon, *Pouillés de la province de Tours*, Imprimerie nationale, Paris, 1903 (Recueil des historiens de la France, 3), p. 106.

17 - J. Biarne, « Le Mans (annexe : Jublains) » dans L. Pietri, J. Biarne, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule : des origines au milieu du VIII^e siècle. Province ecclésiastique de Tours (Lugdunensis tertia)*, de Boccard, Paris, 1987, p. 54.

18 - Congrégation de Solesmes, *Cartulaire des abbayes de Saint-Pierre de la Couture…*, *op. cit.*, p. 6.

19 - G. Busson, A. Ledru, *Actus…*, *op. cit.*, p. 43.

20 - « *Apud Sanctum Remigium* ». R. Charles, S. Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans (ordre de saint Benoît) : premier cartulaire : 572-1188*, Imprimerie Fleury, Mamers, 1886-1913, p. 435.

21 - Arch. dép. Orne, H 2150, n° 1 et 2.

22 - *Ibid.*

des luttes de succession entre les héritiers de Guillaume le Conquérant pour affirmer sa puissance territoriale et se tailler une vaste seigneurie à cheval sur le Maine et le Perche. Mais en vérité, le passage écrit par Orderic Vital ne permet pas de trancher entre une création nouvelle et un renforcement de fortifications antérieures à 1098. Le château de Saint-Rémy-du-Plain pouvait en effet correspondre aux *oppida nova* que Robert II fit construire comme aux *antiqua oppida* qu'il fit fortifier en les ceinturant de profonds fossés[23]. Nous verrons plus loin que la datation radiocarbone du mur 1003 indique clairement que Saint-Rémy-du-Plain faisait partie de la deuxième catégorie : celle des *antiqua oppida*. La plupart des places évoquées dans ce texte, sont encore admirablement conservées, telles que Saosnes, Péray ou Le Mont-de-la-Nue (cf. fig. n° 2).

Beaucoup d'auteurs rattachent également le *castrum* à une ligne continue mais irrégulière de fossés et de talus, appelée les Fossés Robert qui partait de Saint-Rémy-du-Plain et qui se prolongeait sur 16 km jusqu'à la motte du Peray, matérialisant ainsi la frontière entre la seigneurie de Bellême et les possessions du comte du Maine[24]. En y regardant de près, cette fortification linéaire n'apparaît pas, dans la documentation textuelle, avant le début du XVII[e] siècle et n'est figurée que sur la carte Jaillot de 1706[25]. De surcroît, il ne reste aucun vestige de ces retranchements, dont les dernières portions auraient été détruites vers 1982[26]. Généralement, les restitutions de ces aménagements se fondent sur les observations de G. Fleury de la fin du XIX[e] siècle et sur la localisation des toponymes évoquant les fossés[27]. Dans le cadre de la publication des résultats du diagnostic mené sur la motte de Guéramé, située à 6 km au sud-est de Saint-Rémy-du-Val, les archéologues A.Valais et L. Schmitt ont fortement nuancé l'existence de ces Fossés Robert, qui n'étaient peut-être que de simples chemins creux[28]. Le réseau de mottes, particulièrement dense dans cette région, formait déjà une zone frontalière épaisse et organisée pour faire face aux incursions militaires venues du sud.

1.3.3. Le chef-lieu de la baronnie du Saosnois

Les seigneurs de Bellême ont fait de Saint-Rémy-du-Plain et de ses environs un centre de commandement privilégié. Vers 1100, une charte fait mention d'un compromis entre les moines de l'abbaye Saint-Vincent du Mans et Robert II de Bellême qui eut lieu près de Saint-Rémy-du-Plain « *in curia* »[29]. Dans les mêmes années, Robert II tenait des plaids à Lurson, à 4 km au nord de Saint-Rémy-du-Plain[30]. Lurson tomba en désuétude au XII[e] siècle et on peut se demander si certaines prérogatives du site ne furent pas transférées à Saint-Rémy-du-Plain[31].

Dès 1196, un bailli du comte d'Alençon siégea à Saint-Rémy-du-Plain[32]. Il envoya des hommes d'armes arrêter des voleurs sur les terres de l'abbaye de Perseigne situées à Neufchâtel-en-Saosnois. Cette décision entraina un conflit de juridiction entre le bailli et les moines, porté jusqu'à la cour du roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion. Un deuxième acte de 1235 rapporte des faits similaires et mentionne le *seneschallus* de Saint-Rémy-du-Plain dépendant d'Amaury

23 - « *Belesmensis itaque munio, ad haec promptus, oppida nova condidit, et antiqua, praecipitibus fossis cingens, admodum firmavit. Hic nimirum novem in illo comitatu habuit castra : id est Blevam et Peretum, Montem de Nube et Soonam, Sanctum Remigium de Planis et Orticosam, Allerias et motam Galterii de Clincampo, Mamerz, et alias domos firmas quamplurimus.* ». M. Chibnall, *The Ecclesiastical history of Orderic Vital*, Clarendon press, Oxford, 1975, t. 5, p. 234.

24 - G. Louise, *La seigneurie de Bellême…*, *op. cit.*, t. 2, p. 45 et suiv.

25 - *Ibid.*, p. 46.

26 - *Ibid.*, p. 48.

27 - G. Fleury, « Les fortifications du Sonnois… », *art. cit.*, p. 69-73.

28 - A. Valais, L. Schmitt, E. Coffineau, « La motte castrale de Guéramé à Courgains (Sarthe), aux confins du Maine et du Perche », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 27, 2010, p. 167.

29 - R. Charles, S. Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent…*, *op. cit.*, p. 435.

30 - « *in curia Rogerii comitis in castro videlicet Luerzon nuncupato* » *Ibid.*, p. 436.

31 - La charte de fondation de l'abbaye de Perseigne de 1145 mentionne le vieux Lurson – *vetus Leurcium* – près de l'étang de Bretêche, qui s'oppose à *Leurchium*, c'est-à-dire à Neufchâtel-en-Saosnois. G. Fleury, *Cartulaire de l'abbaye cistercienne de Perseigne, précédé d'une notice historique*, G. Fleury et A. Dangin, Mamers, 1880, p. 2.

32 - « *ad baillivi et senescalli Sancti Remigii de Plano* ». *Ibid.*, p. 35.

II de Châtellerault, baron du Saosnois[33]. Le compte de la sénéchaussée du Maine de 1234 fait apparaître, dans les dépenses de l'institution royale, 33 livres et 10 sous pour l'entretien des gardiens – *custos* – du château, ainsi que 62,5 sous pour la robe – *pro roba* – du *castellani*[34]. Seuls la tour royale du Mans et le château de Laval figurent également dans ce compte, ce qui souligne l'importance de la place aux yeux du pouvoir capétien. La présence de cette garnison s'explique également par les campagnes menées, cette même année, par les troupes françaises contre le duc de Bretagne Pierre Mauclerc, soutenu par Henri III d'Angleterre. Enfin, des chartes de 1291 et de 1338 sont datées en la cour de Saint-Rémy-du-Plain[35].

Dès la fin du XII[e] siècle, Saint-Rémy-du-Plain est donc attesté comme le chef-lieu de la baronnie du Saosnois. Le château resta un pôle militaire et administratif important au moins jusqu'à la fin du XV[e] siècle, où il fut supplanté par Mamers.

1.3.4. La Guerre de Cent Ans

Le château joua un rôle non négligeable durant la Guerre de Cent Ans et le conflit opposant les Armagnacs et les Bourguignons. Il fut assiégé à plusieurs reprises[36].

Vers 1357, alors que le baron du Saosnois, Jean IV d'Harcourt, s'alliait avec Charles II de Navarre, une bande armée ravagea le pays et obligea les religieuses de l'abbaye de Perseigne à se réfugier dans le château de Saint-Rémy-du-Plain[37]. Peu après, Jean d'Aché, prît la forteresse pour le compte du roi de France[38].

En 1412, l'armée royale, dirigée par le connétable Waléran III de Luxembourg, s'installa dans la « ville » de Saint-Rémy-du-Plain et mit le siège devant le château tenu par les hommes du comte d'Alençon[39]. Enguerrand de Monstrelet affirme que le château « estoit assez fort et bien garny de bonnes gens de guerre ». Devant l'ampleur des fortifications, le connétable fit venir depuis Vernon des bombardes et des engins de siège. Après la sommation d'usage, le château fut bombardé et « fut fort dommagié ». Les assiégés reçurent le renfort d'une forte troupe commandée par le sire de Gaucourt. Les archers de l'armée royale « se mirent oultre ung fossé assez avantageux » et les repoussèrent. Les Armagnacs, en déroute, « trébuchèrent » dans « ung vivier », probablement situé près de la Bienne, et environ « trois cens » de leurs soldats furent tués.

Quelques années plus tard, en 1417, les anglais étaient aux portes du château et le prieuré de Moullins fut certainement incendié[40]. En 1421, la forteresse était aux mains des Anglais : Henri V confia la place à *Willelmo Hudleston*, son bailli d'Alençon[41]. Ces derniers y mirent le feu en 1441 avant de se replier et le château fut alors abandonné[42].

1.4. Le pôle castral : les retranchements en terres

Un relevé microtopographique a été réalisé à l'aide d'une station totale dans le but de dresser un état des élévations de terre (cf. fig. n° 7). La végétation omniprésente et les ronciers rendaient non seulement le travail de levé particulièrement pénible, mais empêchaient également le recours au scanner 3D où à la photogrammétrie pour établir le modèle

33 - *Ibid.*, p. 52.

34 -A. B. de Broussillon, « Les comptes royaux de la sénéchaussée du Maine en 1234 et en 1238 », *La Province du Maine*, n° 7, 1899, p. 44-46.

35 - Arch. dép. Sarthe, H 932. G. Fleury, *Cartulaire de l'abbaye cistercienne de Perseigne…*, *op. cit.*, p. 105.

36 - G. Fleury, « Les fortifications du Sonnois… », *art. cit.*, p. 69-73.

37 - G. Fleury, *Cartulaire de l'abbaye cistercienne de Perseigne…*, *op. cit.*, p. XCVII.

38 - J.-R. Pesche, « Saint-Rémy-du-Plain » dans *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, Monnoyer, Le Mans, 1840, p. 597.

39 - L. Douët-d'Arcq, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet en deux livres avec pièces justificatives (1404-1444)*, J. Renouard, Paris, 1858, t. 2, p. 249-254.

40 - T. Hardy, *Rotuli Normanniae in Turri Londinensi asservati*, G. Eyre and A. Spottiswoode, Londres, 1835, p. 189, 353.

41 - L.-G.-O. Feudrix Bréquigny, L. d'Anisy, L. Puiseux, « Rôles normands et français et autres pièces tirées des archives de Londres par Bréquigny en 1764, 1765 et 1766 », *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie*, n° 23, 1858, p. 161.

42 - C'est du moins l'avis de la plupart des auteurs, mais les sources qui le prouvent ne sont jamais citées. J.-R. Pesche, « Saint-Rémy-du-Plain » dans *Dictionnaire…*, *op. cit.*, t. 5, p. 588-601.

numérique de terrain[43].

1.4.1. La plate-forme fossoyée

Le cœur du pôle castral, se présente comme une imposante plate-forme quadrangulaire aux angles arrondis cernée de fossés secs et s'étendant sur près d'1 ha. Les fossés mesurent entre 20 et 30 m de largeur ; la profondeur atteint près de 6 m du côté du village, au sud et à l'est (cf. fig. n° 7). Au nord, l'obstacle est renforcé par la pente naturelle de la *cuesta*. À cet endroit, un chemin creux longe la plate-forme et remonte sur le plateau en direction du village. Il rejoint, dans la vallée, le pont sur la Bienne et la voie qui mène jusqu'à Alençon (cf. fig. n° 2 et 19).

Des talus d'escarpe, hauts de 6 m par endroit, sont présents sur les flancs les plus exposés, au sud et à l'est. À l'angle sud-est de l'enclos, une butte circulaire, d'environ 35 m de diamètre à sa base, s'inscrit dans la continuité des talus et surplombe de près de 10 m le niveau de la plate-forme. Il est possible d'y voir une ancienne motte remaniée (cf. fig. n° 7, 14).

L'accès actuel à la plate-forme est matérialisé par une rampe inclinée de 9 m de large aménagée dans le fossé ouest qu'elle comble partiellement (15). Cet aménagement, déjà présent sur le cadastre napoléonien de 1829 (cf. fig. n° 19), se tient vraisemblablement à l'emplacement du « pont du château » mentionné dès le XIV[e] siècle dans les aveux du seigneur de Commerveil, qui était chargé de son entretien[44].

1.4.2. Les basses cours

Vers l'ouest, le site se termine par une double basse cour qui se ferme sur la plateforme principale. En raison de problèmes d'accessibilité aux parcelles, seule la moitié nord des enclos a été relevée. C'est aussi la partie la mieux préservée, puisqu'elle est restée vierge de toute construction, contrairement à la moitié sud.

Le parcellaire et la trame viaire du cadastre de 1829 permettent de restituer aisément l'emprise des basses cours (cf. fig. n° 19). La première s'étendait sur une surface d'environ 1,5 ha, autour de 152,5 m NGF. Vers l'ouest, elle est limitée par une escarpe d'environ 6 m. Le flanc nord est installé au bord du plateau : il n'y a pas de fossé visible, mais la pente est forte. La basse cour communique avec la plate-forme principale par la rampe que nous venons d'évoquer. Au nord de cet accès, se dresse une forte butte, d'une trentaine de mètres de diamètre et de 3 m de hauteur par rapport au niveau de la basse cour (cf. fig. n° 7, 16). Il s'agit certainement d'une sorte de barbacane destinée à protéger le système d'entrée de la plate-forme.

La seconde basse cour est plus basse de 6 m et s'étendait sur un peu plus d'1,3 ha. Une petite rue encaissée signale l'emplacement probable d'un fossé sur les flancs sud et est (5). À l'angle sud de l'enclos, il faut noter la présence d'une forme parcellaire curviligne, qu'il est difficile d'interpréter en l'état de nos connaissances (4).

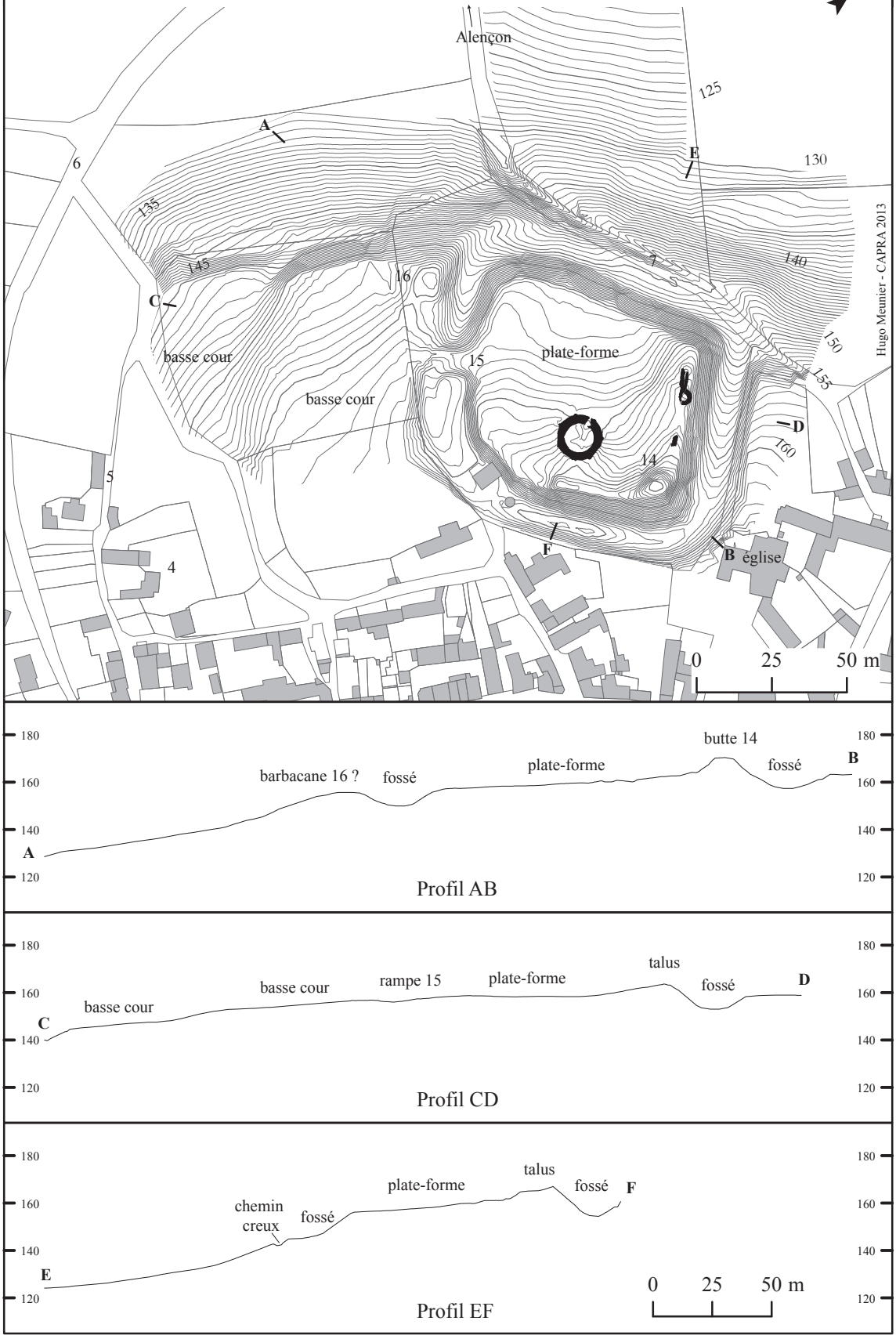
En somme, l'organisation générale du site suit un schéma en tenaille avec une hiérarchisation à la fois horizontale et verticale puisque la dernière cour est aussi la plus basse[45]. Mais en l'absence de fouilles archéologiques, il est impossible d'avancer des indications chronologiques fiables sur tous ces retranchements en terre. Une partie des fossés peut dater de la campagne de fortification de Robert II de Bellême, mais l'ensemble a pu être fortement remanié aux cours des siècles suivants. Enfin, il ne faut pas totalement exclure une occupation antérieure au XI[e] siècle avec des bâtiments en bois et une résidence de type *aula*.

43 - Je tiens à remercier chaleureusement Lucie Poirier (élève de l'école des géomètres et topographes du Mans) et Lauréna Salton (CAPRA) qui ont bravé les épines pour exécuter ces levés topographiques.

44 - G. Fleury, « Les fortifications du Sonnois… », *art. cit.*, p. 39.

45 - J. Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Picard, Paris, 1991, t.1, p. 29.

Figure n° 7
– Relevés microtopographiques du pôle castral –



1.5. Le pôle castral : les vestiges maçonnés

Toutes les élévations en pierre ont été relevées par photogrammétrie à l'aide d'un appareil photo numérique et d'un objectif 35 mm. La photogrammétrie permet de déterminer la forme et les dimensions d'un objet d'étude à partir de ses perspectives enregistrées grâce à des photographies. Aujourd'hui, elle rend possible la création de modèles 3D complexes à moindre coût. L'étape d'acquisition sur le terrain consiste à capturer une série de photographies sous différents angles avec un taux de recouvrement important entre les clichés. Un logiciel de traitement d'image permet ensuite l'alignement des photos, la création du nuage de points puis du maillage et de la texturation. Enfin, le géoréférencement du modèle 3D est assuré par le calage de points de contrôle levés à l'aide d'une station totale.

1.5.1. Le mur 1003 : courtine ou tour maîtresse primitive (début du XIe siècle) ?

Un premier mur, situé sur le flanc oriental de la plate-forme, au bord de l'escarpe, est préservé sur 7,30 m de hauteur et 5,50 m de longueur (cf. fig. n° 8 et 9). L'épaisseur du mur est de 2,40 m. Il a récemment fait l'objet de travaux de consolidation à sa base afin de prévenir tout effondrement. Le parement externe est constitué d'un appareil de moellons en calcaire irrégulier. Hormis l'encadrement des deux trous de boulin traversant, il ne reste pratiquement rien du parement interne. Le mortier de chaux est beige et riche en charbons de bois ; les joints sont beurrés. Du côté de l'escarpe, un arrachement d'1,35 m de largeur signale la présence d'une tour de flanquement rectangulaire ou plus probablement d'un contrefort. L'analyse radiocarbone effectuée sur un charbon de bois piégé dans le blocage de la maçonnerie indique une datation située entre 990 et 1040[46] avec 68% de probabilités entre 1015 et 1028. Il serait nécessaire d'effectuer d'autres prélèvements pour assurer cette datation, car les courtines maçonnées aussi précoces ne sont pas légions : on peut citer celle du château de Fécamp, fouillée par A. Renoux[47], celle du Fort du Coudray à Chinon ou celles encore plus anciennes des *castra* d'Ivry-la-Bataille[48] et d'Andone[49]. La présence d'un éventuel contrefort est plutôt un signe d'ancienneté. Mais s'agit-il réellement d'une section de courtine ? On ne peut pas écarter totalement l'hypothèse selon laquelle la maçonnerie serait l'ultime vestige en élévation d'une tour maîtresse rectangulaire.

Le contexte historique s'accorde assez bien avec une première implantation castrale au début du XIe siècle. Selon G. Louise, la famille de Bellême prit en effet possession de la majeure partie du Saosnois entre 990 et 1030, tandis que la forêt de Perseigne était probablement contrôlée dès 1015[50]. Durant cette période, l'évêché du Mans était tenu par Avesgaud, fils d'Yves Ier de Bellême. Les conflits entre les membres de la famille de Bellême et le comte du Maine devinrent incessants[51]. Entre 1015 et 1025, l'évêque Avesgaud fit construire un *castellum* à Duneau, dans la vallée de l'Huisne, aussitôt assiégé par le comte Herbert Eveille-Chien[52]. Dans le même temps, un nouveau château était construit à Bellême par Guillaume Ier[53]. En 1027, les troubles gagnèrent la cité du Mans puis reprirent de plus belle dans le Saosnois autour de 1031[54]. Durant ces conflits, les seigneurs de Bellême et l'évêque du Mans s'appuyèrent sur des *castella* pour affirmer leur puissance territoriale au détriment de l'autorité comtale. Saint-Rémy-du-Plain a pu faire partie de ce plan d'action, même si la précocité de la

46 - Âge calibré, niveau statistique de confiance de 95%. Laboratoire Beta Analytic inc. 364357.

47 - A. Renoux, *Fécamp du palais ducal au palais de Dieu : bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie (IIe siècle AC - XVIIIe siècle PC*, Editions du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1991, p. 431-444.

48 - J. Mesqui, *Châteaux et enceintes…*, *op. cit.*, p. 224.

49 - L. Bourgeois, *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil : le castrum d'Andone (Fouilles d'André Debord)*, Publications du CRAHM, Caen, 2009, p. 442.

50 - G. Louise, *La seigneurie de Bellême…*, *op. cit.*, t. 1, p. 331.

51 - *Ibid.*, p. 281-282.

52 - G. Busson, A. Ledru, *Actus…*, *op. cit.*, p. 356.

53 - G. Louise, *La seigneurie de Bellême…*, *op. cit.*, t. 2, p. 58.

54 - *Ibid.*, t. 1, p. 282.

datation radiocarbone invite à la prudence.

1.5.2. La grosse tour circulaire 1004 (fin XII^e-XIII^e siècle)

Une tour maîtresse circulaire en pierre calcaire a été construite sur la plate-forme à proximité de l'escarpe sud (cf. fig. n° 8 et 13)[55]. Il s'agit d'une tour mixte combinant des fonctions défensives et résidentielles. Les dimensions de l'édifice sont considérables : le diamètre hors-œuvre est de 21,8 m tandis qu'il est de 13,6 m pour le diamètre interne, délimitant une surface de 145 m² (cf. fig. n° 10). L'épaisseur du mur atteint près de 4,2 m. Saint-Rémy-du-Plain est donc l'une des tours circulaires les plus imposantes du royaume, seuls Coucy et Bourges avaient un diamètre supérieur, respectivement 31 et 22 m. Le diamètre des grosses tours de Laval et de Rouen (14 m), de Dourdan (13,6 m) ou du Louvre (15,6 m) est nettement inférieur. Malheureusement, la hauteur maximale des élévations conservées n'est que de 6,7 m par rapport au niveau actuel de la plate-forme (cf. fig. n° 11). Les maçonneries appartiennent sans doute à la salle basse aveugle. La hauteur de la tour est impossible à estimer avec précision, mais pouvait certainement dépasser les 30 m de hauteur.

Le parement a été arraché sur toutes les élévations accessibles. Il n'est conservé que sous les niveaux de destruction remis au jour lors des travaux de restauration. Il a été réalisé en moyen appareil assisé de moellons de calcaire équarris (cf. fig. n° 14). Des plaquettes sont disposées régulièrement pour remettre à niveau les assises. Les parements sont couverts d'un enduit de chaux blanchâtre partiellement conservé sur les portions récemment dégagées.

Des pseudo-contreforts formant double dosseret, larges d'1,80 m à 1,90 m et saillant de 0,60 m, sont intégrés au parement externe de la tour. Seuls cinq d'entre eux peuvent être identifiés avec certitude, mais il faut sans doute en restituer sept. Le parement des contreforts est constitué de pierres de taille en calcaire oolithe soigneusement appareillées sur lesquelles on peut observer des layures obliques (cf. fig. n° 14). Un chanfrein inversé marque un ressaut de 8 cm sur le contrefort autour de 160,15 m NGF. Le chaînage avec le mur est parfois souligné par un bloc en grès roussard qui dénote parmi les calcaires. Les fonctions de contrebutement de tels contreforts sont certainement limitées. Ils pouvaient servir de support à des aménagements en encorbellement ou plus simplement revêtir une fonction purement décorative[56].

Le cœur de la maçonnerie est constitué d'un blocage de pierres calcaires liées par un mortier de chaux de couleur beige et de bonne qualité. L'agrégat, parfois assez grossier, provient d'alluvions de cours d'eau. On trouve également, en grand nombre, de gros fragments de charbon de bois[57].

À une époque indéterminée, avant 1913, une ouverture a été creusée à travers la maçonnerie qui permet aujourd'hui d'accéder à l'intérieur de la tour (cf. fig. n° 15). Elle perce le conduit cylindrique d'un puits[58], de 0,85 m de diamètre, soigneusement parementé, prenant place dans l'épaisseur du mur et conservé par moitié sur toute la hauteur des élévations.

Le puits a également été observé par les membres de l'association locale, jusqu'à une cavité dont le toit est situé à environ 157,60 m NGF, soit 2,5 m de profondeur sous le niveau de circulation actuel. Elle n'a été dégagée que partiellement et fut comblée avant que nous puissions l'examiner. Un relevé rapide a été exécuté par Gérard Bouvet, peu après sa découverte (cf. fig. n° 11). D'après les photographies, elle ne semble ni voûtée, ni maçonnée : il s'agit peut-être d'une formation géologique. Quoi qu'il en soit, les occupants de la tour devaient pouvoir accéder au conduit du puits par une niche murale située au premier étage, comme à Conches-en-Ouche[59]. Ce puits est le seul indice architectural soulignant le caractère résidentiel de la tour.

55 - Jusqu'aux terrassements effectués en 2011 par l'association Environnement Patrimoine et Saosnois, la forme de la tour était souvent présentée comme hexagonale.

56 - J. Mesqui, *Châteaux et enceintes...*, *op. cit.*, t. 1, p. 195.

57 - Il s'agit de petits bois de l'ordre de 4 à 5 cm de centimètres de diamètre.

58 - L'ouverture a certainement été réalisée pour accéder au conduit et puiser de l'eau dans le puits.

59 - J. Mesqui, *Châteaux et enceintes...*, *op. cit.*, t. 1, p. 126.

Figure n° 8
– Les vestiges maçonnés –

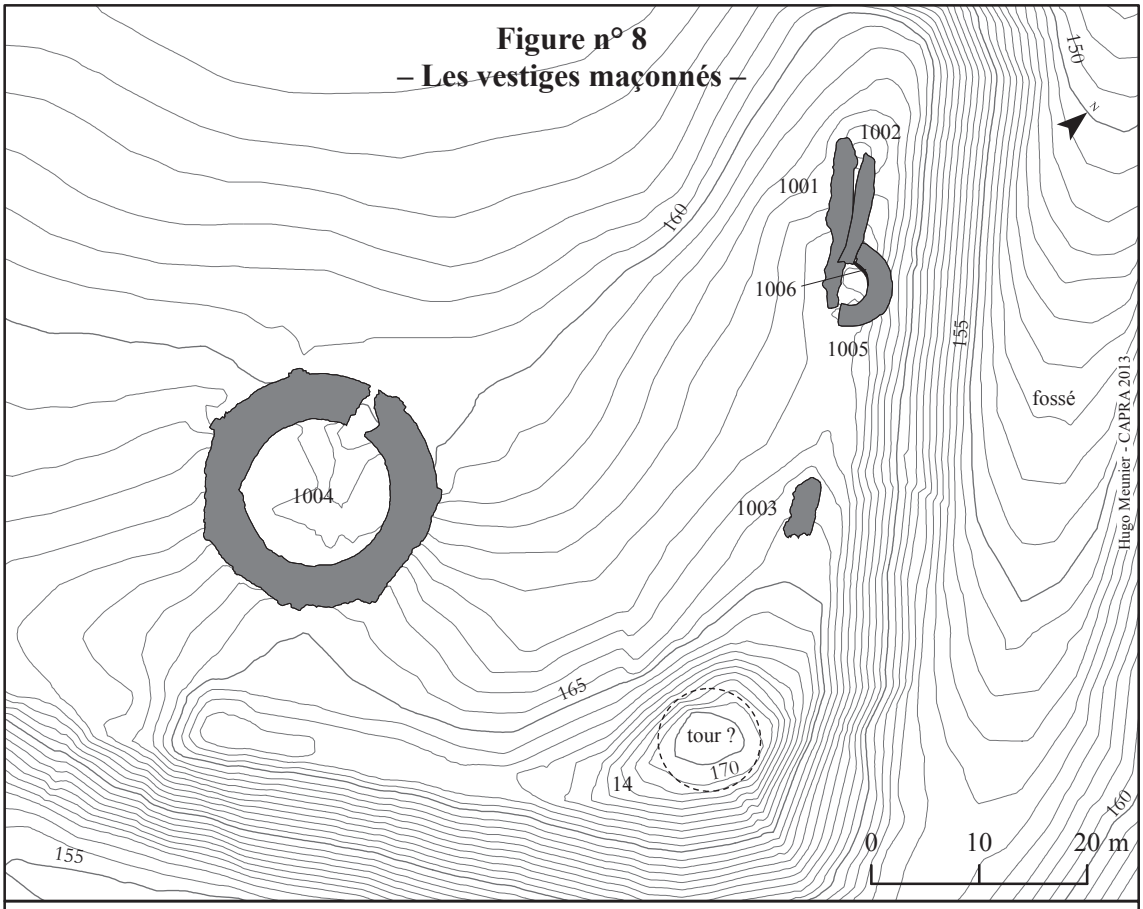


Figure n° 9
– Relevé des parements du mur 1003 –

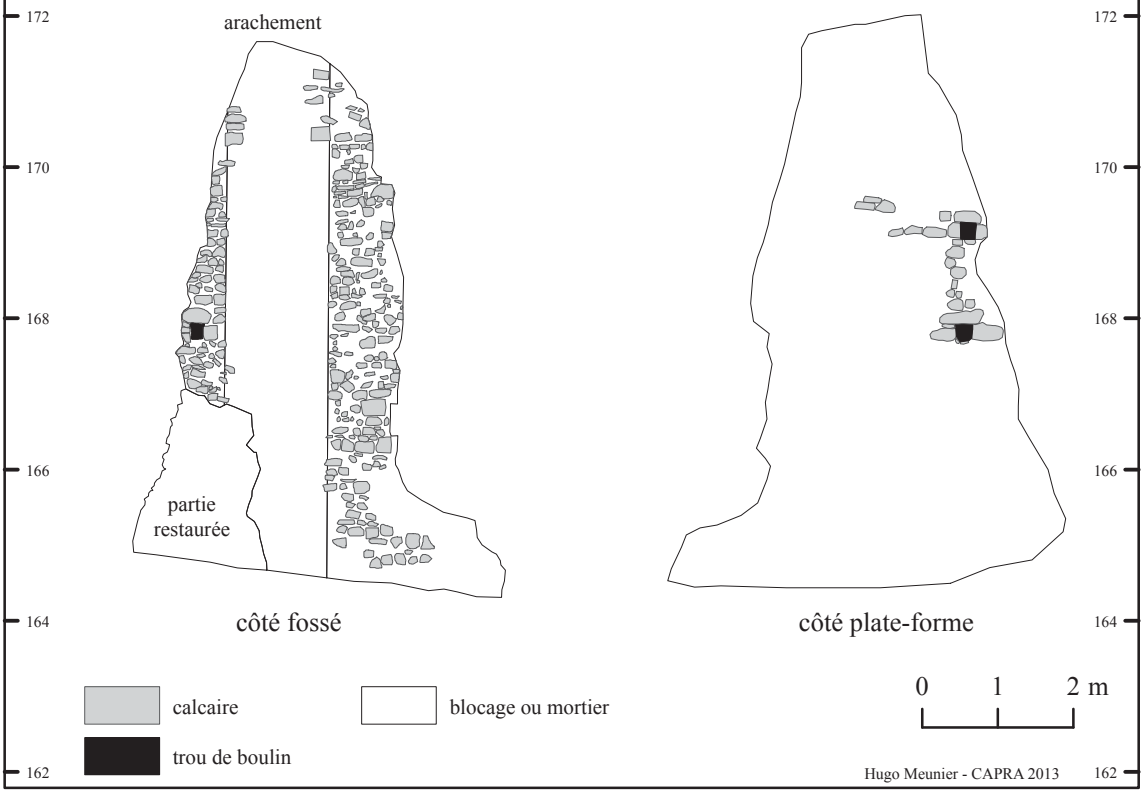


Figure n° 10
– Plan au sol de la tour maîtresse 1004 –

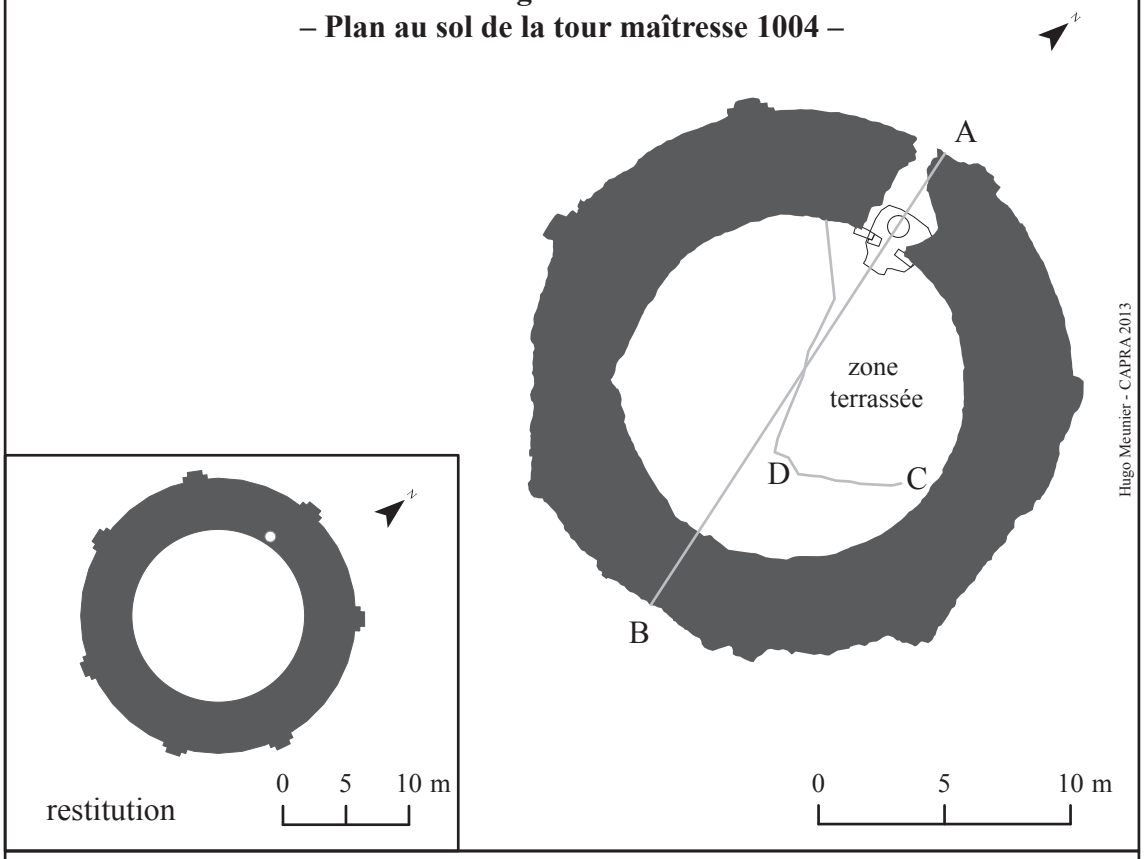


Figure n° 11
– Coupe de la tour 1004 –

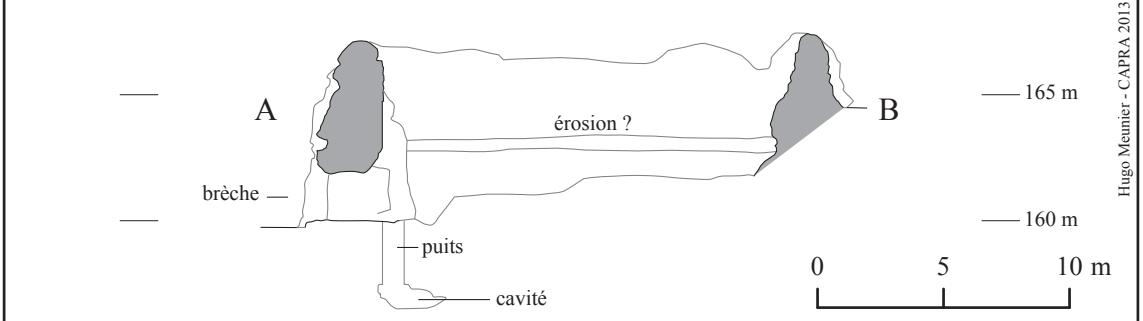
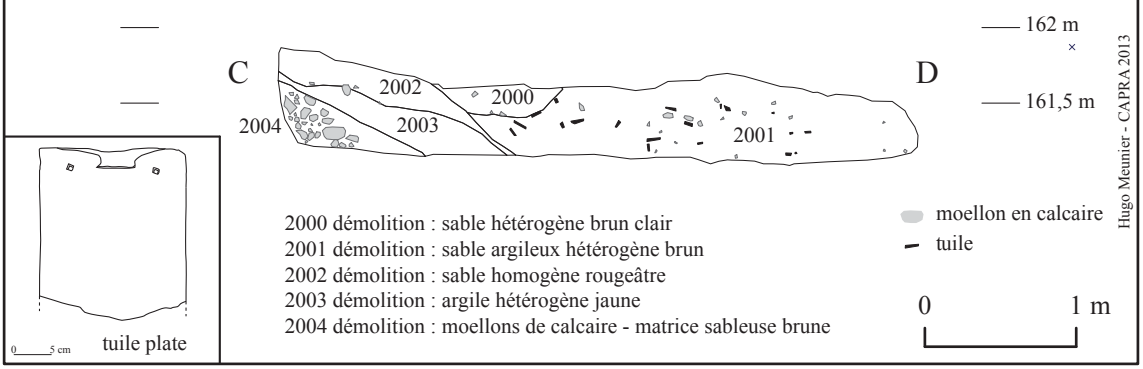


Figure n° 12
– Coupe des niveaux de démolition à l'intérieur de la tour 1004 –



On ne sait rien du couvrement des salles. L'épaisseur du mur était sans doute suffisante pour supporter la charge d'une voûte en pierre. Une saignée présente sur le tour de l'édifice, à l'intérieur, a parfois été interprétée comme l'empreinte d'un plancher ou d'une voûte (cf. fig. n° 11 et 15). Il faut rester prudent face à ces hypothèses, nous pensons plutôt que le creusement est le résultat d'une érosion naturelle du pied de la maçonnerie, avant que le sol ne soit abaissé lors de la restauration du monument.

Des charbons de bois ont été prélevés dans le mortier du blocage interne de la tour, pour effectuer des datations radiocarbones, car les textes ne mentionnent pas la date de construction de l'édifice. D'après ces analyses, la tour aurait été élevée entre 1172 et 1272[60] avec des *maxima* de probabilités entre 1215 et 1261[61], l'interception de l'âge radiocarbone avec la courbe de calibration se situant en 1222.

Sans ces résultats, C. Corvisier a fait deux propositions de datation[62] :

– L'édifice est une construction royale qui aurait été bâtie peu après 1173 et la soumission du seigneur de Bellême au roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt (1154-1189).

– Il s'agit d'une création plus tardive au cours du règne de Richard Coeur de Lion (1189-1199) et sous Robert III d'Alençon.

Si ces deux propositions s'inscrivent effectivement dans l'intervalle le plus large de la datation radiocarbone, il faut toutefois envisager une construction encore plus tardive conformément aux *maxima* de probabilités. Or, la situation de Saint-Rémy-du-Plain durant la première moitié du XIII[e] siècle est assez confuse. Robert III d'Alençon, d'abord hostile à Philippe Auguste, finit par se rallier au roi capétien en 1203 et put ainsi conserver ses domaines, dont faisait partie le château de Saint-Rémy-du-Plain. Il mourut le 8 septembre 1217, alors que sa femme, Emma de Laval, était enceinte[63]. Philippe Auguste en profita immédiatement, en 1218, pour faire marier cette riche héritière à Mathieu II de Montmorency, nommé la même année connétable de France[64]. Emma, conférait à son mari non seulement le contrôle de la seigneurie de Laval, mais aussi le bail du comté d'Alençon en attendant la majorité de son fil Robert IV[65]. Certains auteurs estiment que Saint-Rémy-du-Plain faisait partie du douaire d'Emma de Laval, mais rien ne le prouve[66]. Un acte de juillet 1218, va plutôt à l'encontre de cette hypothèse[67]. À cette date, Mathieu II de Montmorency était bel et bien détenteur du château de Saint-Rémy-du-Plain et l'avait reçu directement du roi de France Philippe Auguste et non par le biais de son mariage avec Emma de Laval. Il tient d'ailleurs la forteresse à la disposition du roi. Comme il fut souvent cité, mais jamais exploité réellement, nous croyons utile de proposer la traduction d'une partie de ce document :

« Moi Mathieu de Montmorency, fait savoir à tous, que moi et mon héritier sommes tenus de rendre à mon seigneur Philippe, roi de France par l'illustre grâce de Dieu, la forteresse de Saint-Rémy-du-Plain, chaque fois qu'il nous demandera, à moi ou à mon héritier, de le faire, à cet instant et dans l'état dans lequel il me l'a confiée. »[68] .

À noter que l'engagement se fait en son nom propre et en celui de son héritier et non en celui d'Emma de Laval. Or, lorsque le connétable intervient en tant que curateur, l'acte se fait presque toujours en présence d'Emma

60 - Âge calibré, niveau statistique de confiance de 95%. Laboratoire Beta Analytic inc. 364357.

61 - Âge calibré, niveau statistique de confiance de 68%.

62 - C. Corvisier, « Saint-Rémy-du-Plain », *op. cit.*

63 - G. Fleury, *Cartulaire de l'abbaye cistercienne de Perseigne…*, *op. cit.*, p. 17.

64 - A. B. de Broussillon, *La maison de Laval, 1020-1605 : étude historique accompagnée du cartulaire de Laval et de Vitré*, Picard, Paris, 1895, t. 1, p. 186.

65 - *Ibid.*

66 - J.-R. Pesche, « Saint-Rémy-du-Plain » dans *Dictionnaire…*, *op. cit.*, t. 5, p. 594.

67 - A. Teulet, *Layettes du Trésor des chartes. Tome premier, de l'année 755 à l'année 1223*, H. Plon, Paris, 1863, p. 468, n° 1304.

68 - « *Ego Matheus dominus Montis-morenciaci notum facio universis quod ego et heres meus tenemur reddere domino meo Philippo, Dei gracia illustri Francie regi, fortericiam Sancti Remigii de Planis, quocienscumque me vel heredem meum requisierit, in eo puncto et in ea integritate qua mihi eam tradidit.* ». *Ibid.*

de Laval[69]. De même, il n'est pas qualifié de *dominus* de Laval, mais bien de Montmorency. Par conséquent, Philippe Auguste put saisir la place-forte dès la soumission de Robert III d'Alençon et la conquête du comté du Maine en 1203-1204. Il la confia ensuite à Mathieu II de Montmorency.

Après la mort de Robert IV, vers la fin de l'année 1219, la baronnie du Saosnois fut dévolue à Aimery II de Châtellerault. Toutefois, rien ne prouve que Mathieu II de Montmorency se trouvât obligé de rendre Saint-Rémy-du-Plain à cet héritier. Pesche sans en donner la source, indique même que le siège de la baronnie du Saosnois fut transféré à Saint-Paul-le-Vicomte[70], le retour à Saint-Rémy-du-Plain n'étant attesté qu'en 1235, cinq après la mort du connétable[71]. En 1234, une garnison royale était toujours présente à Saint-Rémy-du-Plain[72].

Mathieu II de Montmorency, avec l'aval de Philippe Auguste, pourrait donc être le commanditaire de la construction de la grosse tour de Saint-Rémy-du-Plain, afin d'asseoir le pouvoir capétien sur cette région stratégique, aux confins du Maine, du Perche et de la Normandie. Cette hypothèse est confortée par la datation récente de la tour maîtresse de Laval dont l'édification fut ordonnée par Mathieu II de Montmorency. Des expertises dendrochonologiques, financées par la ville de Laval, ont démontré que les bois destinés aux couchis des cintres des baies géminées provenaient d'arbres abattus entre l'automne 1218 et l'hiver 1219[73]. Le chantier débute donc peu après le mariage d'Emma de Laval avec Mathieu II de Montmorency. Il s'achève en 1222 d'après la date d'abattage des bois mis en œuvre dans le hourd de la tour[74].

À cette proposition de datation tardive, les détracteurs pourront pointer du doigt, à juste titre, les écarts par rapport au modèle philippien. Le plus significatif est l'emplacement de la tour qui n'est pas tout à fait tangente à la courtine, du moins si on la restitue au bord de la plate-forme[75]. L'accès semble également se faire au premier étage et non au rez-de-chaussée comme c'était la règle[76]. Mais encore une fois, il convient de rester prudent, car l'état des maçonneries est tel que toute initiative de restitution des organes de circulation et de l'agencement interne de la tour est hasardeuse. Une autre caractéristique surprenante est la présence de pseudo-contreforts, assez rare sur les tours circulaires et d'autant plus après 1200[77]. La plupart des exemples connus se trouvent en Ile-de-France, comme à Maurepas[78].

En définitif, les datations radiocarbones confrontées à l'analyse architecturale ne permettent pas encore de trancher entre une construction de la toute fin du XII^e^ siècle et une édification à la fin du règne de Philippe Auguste.

69 - Voir, par exemple, les actes suivants : A. B. de Broussillon, *La maison de Laval…*, *op. cit.*, p. 208-211, n° 340, 344, 348 etc…

70 - J.-R. Pesche, « Saint-Rémy-du-Plain » dans *Dictionnaire…*, *op. cit.*, t. 5, p. 595.

71 - Cf. note 33.

72 - Cf. note 34.

73 - S. Chollet, J.-M. Gousset, « Laval. Nouvelle datation dendrochronologique de la tour maîtresse du château et de son hourd », n° 170-3, *Bulletin monumental*, 2012, p. 261.

74 - Dendrotech™ - Fiche intitulée « Vieux Château - Laval (53130) ». DT-2013-039 / Samuel Chollet (Service Archéologique de Laval) / Ville de Laval, mise à jour : 04 novembre 2013 URL : http://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/site.php?id_si=033-52-53130-0004

75 - J. Mesqui, *Châteaux et enceintes…*, *op. cit.*, t. 1, p. 163-164.

76 - *Ibid.*, t. 1, p. 164. Il existe toutefois d'autres exemples comme à Chinon : B. Dufaÿ, B. Lefebvre, S. Riou, « L'avant-corps de la tour philippienne du château de Chinon (Indre-et-Loire) : un exemple d'adaptation d'un standard architectural aux contraintes topographiques », *Revue archéologique du Centre de la France*, n° 44, 2005, mis en ligne le 01 décembre 2006, consulté le 06 décembre 2013. URL : http://racf.revues.org/525

77 - J. Mesqui, *Châteaux et enceintes…*, *op. cit.*, t. 1, p. 198-200.

78 - *Ibid.*, p. 199.

Figure n° 13
– La tour maîtresse 1004, vue de l'ouest –
cliché H. Meunier



Figure n° 14
– Contrefort et parement de la tour –
cliché H. Meunier





Figure n° 15
– Conduit du puits –
cliché H. Meunier



1.5.3. Une enceinte philippienne ?

Une enceinte en pierre occupait les bords de la plate-forme. Elle n'est attestée que sur le flanc nord, où quelques éléments de maçonneries affleurent sous la végétation, et sur le flanc est. Si l'enceinte respectait la forme actuelle de la plate-forme, ce qui est loin d'être assuré, elle était sans doute flanquée de tours d'angle circulaires. Seule la tour sud-est, juchée sur la butte, a été identifiée par G. Fleury qui dit avoir relevé les fondations d'un diamètre hors-œuvre de 9,5 m (cf. fig. n° 8, 14)[79]. Actuellement, ces vestiges ne sont plus visibles.

En plus du mur 1003, que nous avons traité à part, un deuxième ensemble de maçonneries, composé de deux murs et d'une tour, est situé sur le bord oriental de la plate-forme.

Le premier mur (1002) est conservé sur 12 m de longueur et 4,20 m de hauteur, et s'interrompt au contact d'une tour de flanquement (cf. fig. n° 17). Son épaisseur est d'environ 1,40 m. Le parement en appareil irrégulier est composé de moellons de calcaire équarris et de quelques blocs en grès roussard pouvant former le linteau de trous de boulins. Le mortier jaunâtre ne contient aucun charbon de bois : la datation du mur est donc inconnue. À une époque indéterminée, un pan entier de la courtine – sur 3,80 m de hauteur – a basculé vers l'ouest et se trouve désormais retenu par un second massif de maçonneries (1001). En octobre 2013, une restauration a été engagée à la suite de nos relevés pour éviter l'effondrement du mur.

Une tour de flanquement semi-circulaire, de 7,8 m de diamètre, est adossée au mur 1002, mais n'est pas en contact direct avec le mur 1001 : l'espace est d'environ 30 cm (cf. fig. n° 8 et 17). Un nettoyage minutieux des maçonneries serait nécessaire pour observer plus finement le parement, mais il faut probablement rattacher ces vestiges à une phase assez tardive correspondant à une reconstruction de la tour à la fin du Moyen Âge. À l'intérieur de l'édifice, deux assises décalées signalent un état antérieur fonctionnant certainement avec le mur 1002, dont l'épaisseur de la maçonnerie devait constituer une partie du parement interne de la tour. En hauteur – à partir de 165,45 m NGF, on aperçoit encore l'embrasure intérieure et la plongée d'une archère destinée à défendre le pied de la courtine 1002.

La tour de flanquement primitive, la courtine 1002 et la tour d'angle circulaire reconnue par G. Fleury, peuvent difficilement être antérieures aux années 1190[80]. Il est toutefois impossible de rattacher avec certitude leur construction à la phase de travaux de la tour maîtresse.

Le deuxième mur (1001) fait 15 m de longueur et 5,50 m de hauteur pour environ 1,80 m d'épaisseur (cf. fig. n° 16). Le parement, très dégradé, est constitué d'un appareil irrégulier de moellons en calcaire. Le mortier beige est caractérisé par la présence de gros charbons de bois. La datation radiocarbone est comprise entre 1305 et 1365 ou entre 1384 et 1422[81]. Les *maxima* de probabilités se trouvent entre 1319 et 1351 ou entre 1391 et 1412[82]. L'interception de l'âge radiocarbone avec la courbe de calibration se situe en 1401. Sur les photographies anciennes du début du XX^{e} siècle, on distingue encore une porte qui permettait sans doute d'accéder à l'intérieur de la tour de flanquement. Cette partie de la maçonnerie s'est effondrée. Le rôle exact de ce mur demeure inconnu : s'agit-il d'un renforcement de la courtine 1002 pendant la guerre de Cent Ans ou d'un bâtiment adossé au mur d'enceinte ?

79 - G. Fleury, « Les fortifications du Sonnois… », *art. cit.*, p. 37.

80 - J. Mesqui, *Châteaux et enceintes…*, *op. cit.*, t. 1, p. 198-200.

81 - Âge calibré, niveau statistique de confiance de 95%. Laboratoire Beta Analytic inc. 364357.

82 - Âge calibré, niveau statistique de confiance de 68%.

Figure n° 16
– Relevé du parement du mur 1001 –

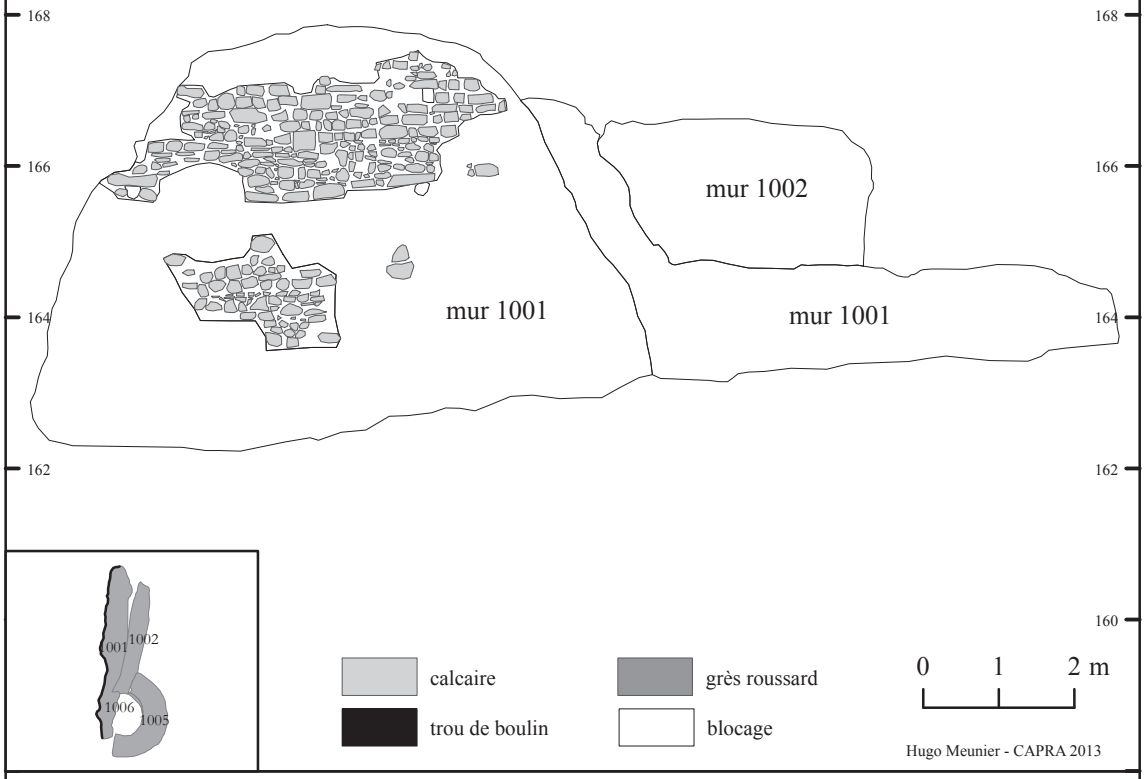
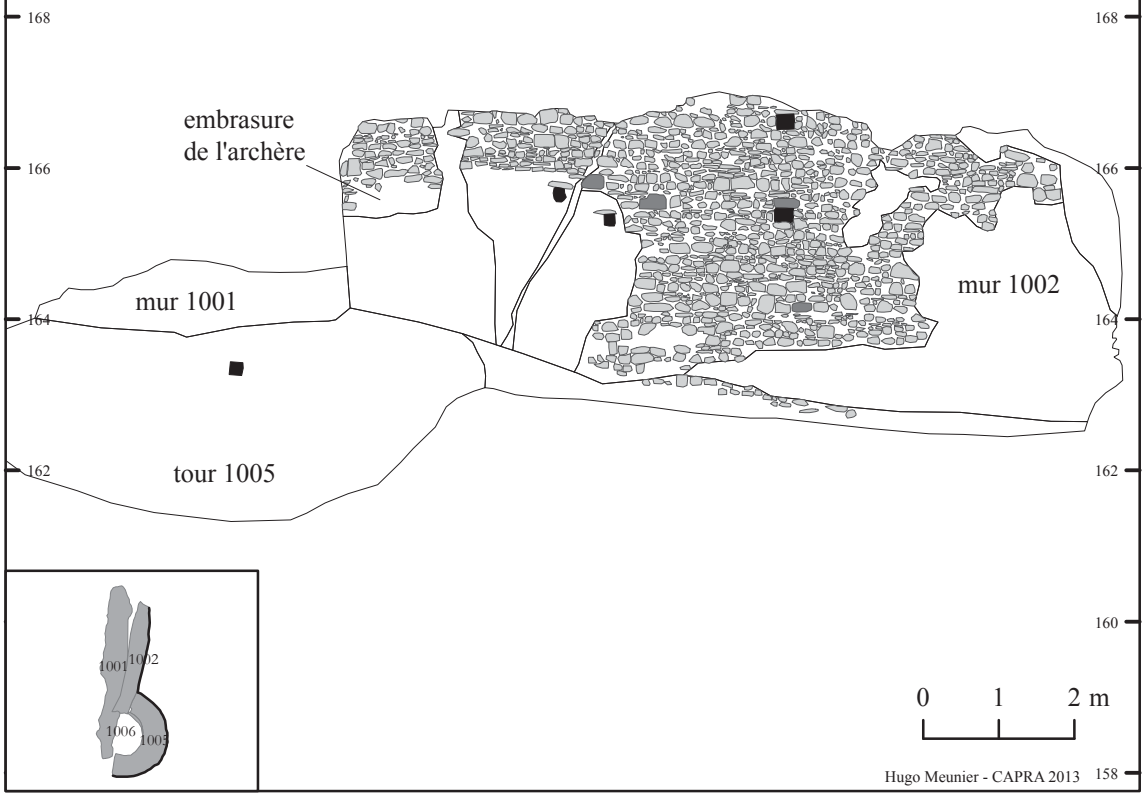


Figure n° 17
– Relevé du parement du mur 1002 –



1.6. Données stratigraphiques à l'intérieur de la tour maîtresse 1004

Des terrassements importants ont été entrepris à l'intérieur de la grosse tour circulaire par l'association locale, afin d'abaisser le terrain au niveau de la plate-forme.

Il a été possible, *a posteriori*, de redresser les coupes et de récolter du mobilier en contexte stratigraphique (cf. fig. n° 12). Le premier mètre, très organique, contenait de nombreux tessons de verre de bouteille, de gros fragments en fer, du mobilier céramique datant principalement du XIX^{e} siècle (US 2005). L'intérieur de la tour a donc servi occasionnellement de décharge, sans doute jusque dans les années 1930, d'après les monnaies les plus récentes mises au jour.

Les niveaux de destruction de la tour, sableux et de couleur brune à rougeâtre, se trouvent juste en dessous (US 2000, 2001). Ils ont livré du mobilier céramique des XIV^{e}-XV^{e} siècles : productions alençonnaises très micacées et grès du Domfrontais[83]. De nombreuses tuiles plates étaient présentes dans cet horizon. Elles disposent d'un double système d'accroche : un crochet central encadré par deux trous de section carré (cf. fig. n° 12). Ces derniers n'ont pas été utilisés : l'orifice n'est pas complètement percé. La pâte des tuiles est micacée et de couleur orange ; de nombreux exemplaires sont vitrifiés et ont été soumis à une forte chaleur.

Un niveau argileux jaune et compact a également été observé à 161 m NGF. Il n'a pas été dégagé sur une surface suffisante pour pouvoir le qualifier avec certitude de niveau de sol.

Enfin, un mur en pierre calcaire, adossé à la maçonnerie de la tour, a été mis au jour par les bénévoles de l'association locale, avant d'être réenfoui. Il n'existe malheureusement aucun relevé et toute interprétation serait hasardeuse. On peut identifier le niveau de destruction de ce mur dans l'une des coupes relevées (cf. fig. n° 12, us 2004).

Même s'il convient de rester prudent en l'absence de fouille réelle, les données archéologiques semblent donc confirmer l'abandon de la tour après le départ des anglais et un éventuel incendie en 1441.

83 - GT 17k et 19c selon la typologie iceramm (responsable : P. Husi). http://iceramm.univ-tours.fr/

1.7. Les quartiers d'habitat subordonnés : analyse morphologique du parcellaire

L'analyse morphologique des agglomérations modestes est toujours une entreprise délicate, en particulier dans l'Ouest de la France où l'habitat est plus dispersé et en apparence moins structuré que dans les régions méridionales[84]. Pourtant, faute d'une documentation écrite suffisante et de données matérielles, l'examen des sources planimétriques est essentiel pour saisir la dynamique des quartiers d'habitat subordonnés aux châteaux. Traditionnellement appelés bourgs castraux, ces quartiers sont indispensables au fonctionnement de l'économie castrale et à la pérennité de ces places fortes.

L'analyse morphologique de Saint-Rémy-du-Plain se fonde sur deux sources principales :

– le cadastre napoléonien qui a été géoréférencé, vectorisé puis intégré à un système d'information géographique (cf. fig. n° 19).

– le plan d'aménagement de la route royale qui traverse le village (cf. fig. n° 18).

Une première unité de plan est constituée par le pôle castral comprenant la plate-forme avec ses fossés et les deux basses cours (cf. fig. n° 19 : 1, 2, 3, 4).

Un deuxième ensemble, installé sur le plateau et d'une surface d'environ 3,5 hectares, est caractérisé par une forte densité parcellaire (cf. fig. n° 19, 9). Cet espace se greffe à la limite orientale des basses cours et en reprend l'orientation. Il est structuré par une voie centrale qui s'élargit vers le nord pour former une place propice à l'installation d'un marché. De chaque côté, trois rues perpendiculaires complètent la trame viaire du quartier et se connectent aux voies de contournement qui matérialisent ses limites. Un premier état de fossés et de talus, rejoignant les retranchements du pôle castral, devait protéger ce noyau d'habitat et participait ainsi au renforcement global du

84 - E. Lorans, « Château, ville et pouvoir au Moyen Âge : conclusions » dans A.-M. Flambard Héricher, J. Le Maho (dir.), *Château, ville et pouvoir au Moyen Âge*, Publications du CRAHM, Caen, 2012, p. 288.

système défensif. En Normandie, B. Gauthiez ou B. Lepeuple ont déjà mis en évidence la récurrence de ce type de structuration axée sur une rue large[85]. Ils ont également montré le rôle indiscutable du pouvoir seigneurial dans la fondation de ces quartiers subordonnés. Celui de Saint-Rémy-du-Plain pourrait très bien dater de la toute fin du XI^e siècle ou du début du siècle suivant, peu après la fortification du site par Robert II de Bellême. La fondation fut d'ailleurs un succès durable contrairement à Bourg-Le-Roi où ne subsiste, au début du XIX^e siècle, que le squelette du bourg. La population de Saint-Rémy-du-Plain en 1793 atteignait tout de même 946 habitants contre 563 en 2006[86].

L'église procède d'une autre logique morphologique : touchant pratiquement les fossés de la plate-forme, elle se trouve en dehors du bourg et n'est pas axée sur la rue principale (cf. fig. n° 19, 10). Elle est entourée par le cimetière paroissial transformé en place au XIX^e siècle et par une grange dimère. L'église a été reconstruite à la fin du Moyen Âge, mais un lieu de culte apparaît, dans les sources écrites, dès 1009-1028, tandis que le vocable primitif de l'église, Saint-Rigomer, atteste une occupation sans doute plus ancienne[87]. Le pôle ecclésial est donc probablement antérieur à la fondation du bourg castral.

À la sortie nord du bourg, la voie principale est bordée, de chaque côté, par une bande partiellement lotie d'environ 50 m de largeur (cf. fig. n° 19, 11). L'habitat s'est également développé le long d'une rue parallèle, située à l'extrémité du plateau, lui-même renforcé par un puissant talus (cf. fig. n° 19, 12).

Tout au nord de l'agglomération, le prieuré Notre-Dame-de-Toutes-Aides est installé dans une parcelle triangulaire, à proximité d'un carrefour à six branches, d'où partent les voies menant à Mamers, à l'abbaye de Perseigne, à Saosnes et à Villaines-la-Carelle (cf. fig. n° 19, 13).

Plusieurs voies de contournement du village, notamment au sud-ouest, sont de véritables chemins creux avec des talus conservant parfois des élévations de plusieurs mètres. Elles formaient sans doute une ligne de défense plus ample englobant le bourg (cf. fig. n° 19, 6, 7 et 8).

Les textes demeurent silencieux sur les activités économiques des quartiers d'habitat subordonnés : ici nulle mention de foire ou de marché. Un acte de 1191, évoque néanmoins un pont de pierre sur la Bienne, des écluses et des moulins[88].

85 - B. Lepeuple, « Du château au bourg castral en Vexin normand (XI^e-XII^e siècle) » dans A.-M. Flambard Héricher, J. Le Maho (dir.), *Château, ville et pouvoir au Moyen Âge…, op. cit.*, p. 28. B. Gauthiez, « L'urbanisme en Normandie au Moyen Âge d'après l'analyse morphologique des plans de ville » dans B. Gauthiez, E. Zadora-Rio, H. Galinié (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2003, t. 1, p. 375-426.

86 - *Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui*. http://cassini.ehess.fr/

87 - Cf. note 14 et 17.

88 - « *Exclusam suam juxta pontem lapideum de Sancto Remigio de Plano ad conducendam aquam ad molendinum suum de Crenecor* ». Congrégation de Solesmes, *Cartulaire des abbayes de Saint-Pierre de la Couture…, op. cit.*, p. 130.

Figure n° 18
– Plan de 1793 de la route royale de Fresnay-sur-Sarthe à Mamers –
Arch. Dép. Sarthe, sous-série 2S1 (cliché P. Darlot)

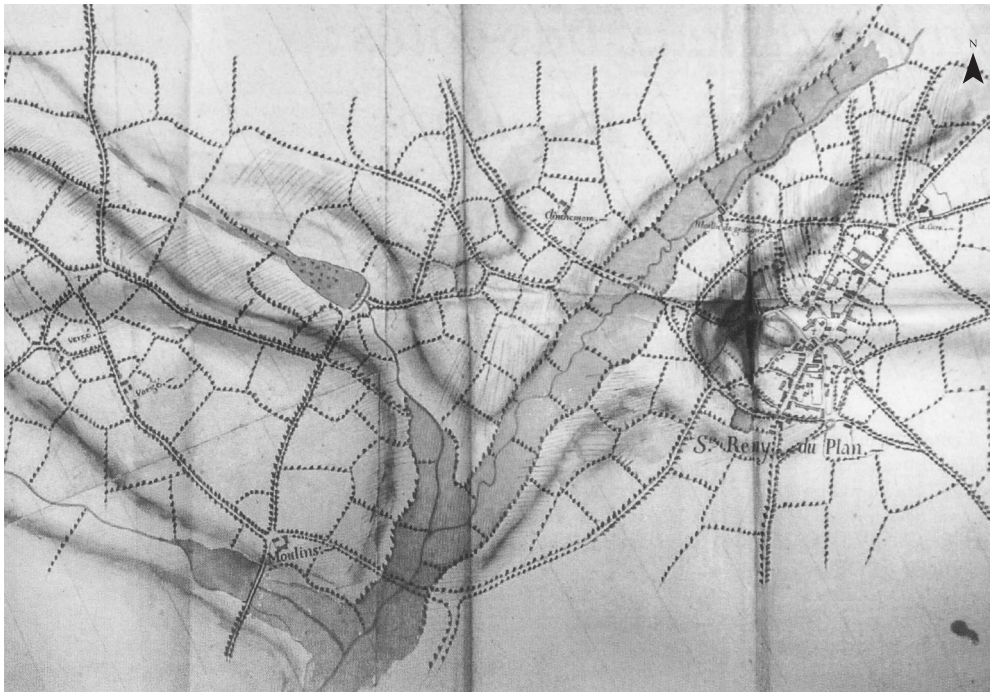
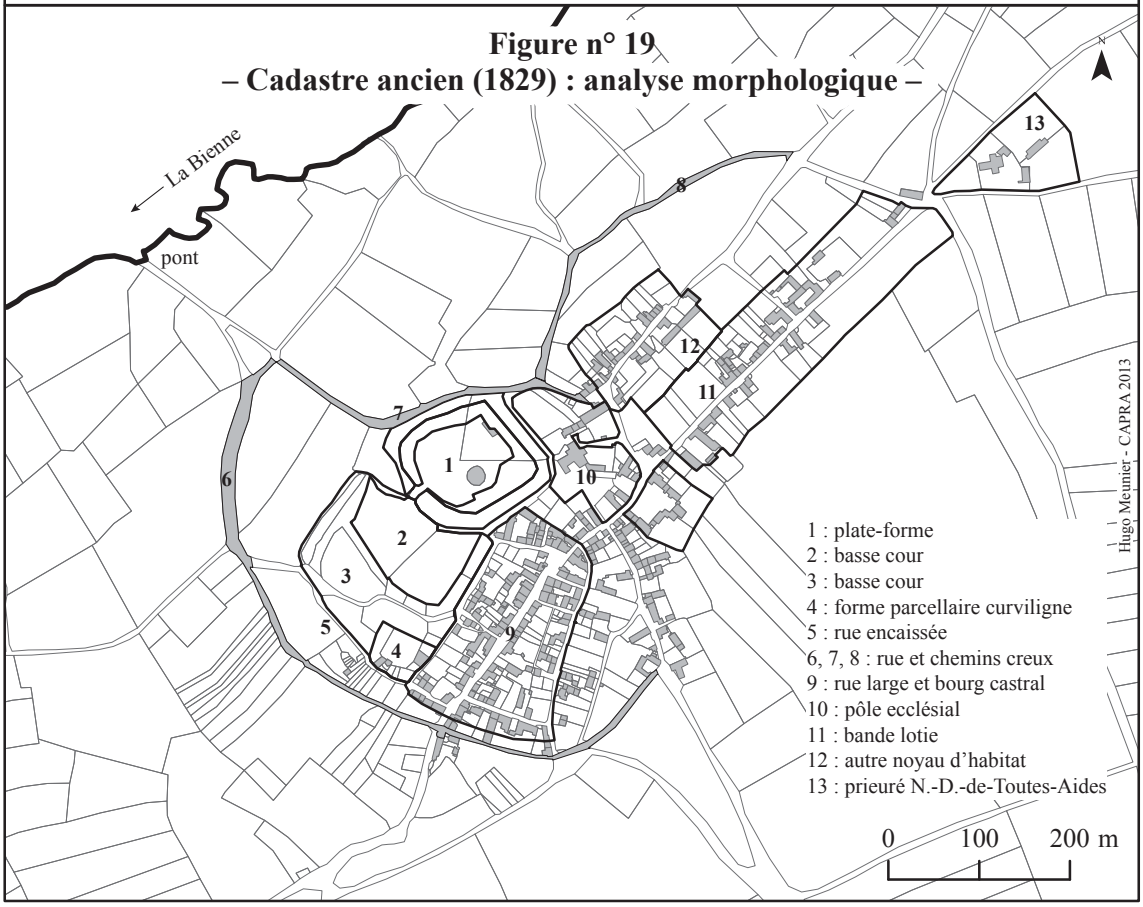


Figure n° 19
– Cadastre ancien (1829) : analyse morphologique –



1.8. Conclusion

Saint-Rémy-du-Plain est sans aucun doute l'une des forteresses majeures du Maine. Elle assure le contrôle d'une région riche et stratégique, située aux confins des grands ensembles régionaux du Nord-Ouest de la France. En témoignent, l'ampleur des retranchements, qui s'étendent sur près 4,6 hectares, la datation précoce du mur 1003 (début du XI^{e} siècle) et la présence de l'une des plus grosses tours circulaires françaises (fin du XII^{e} siècle, début du XIII^{e} siècle).

Le site conserve un potentiel archéologique considérable. Les fossés et les talus sont particulièrement bien conservés et la plate-forme comme les basses cours sont pratiquement restées vierges de toute construction. De surcroît, Saint-Rémy-du-Val est encore peu touchée par l'étalement des lotissements contemporains et garde ainsi sa structuration parcellaire préindustrielle.

La mise en valeur et la restauration du château ont permis au CAPRA de lancer les premières études destinées à cartographier le site, à relever et à dater les maçonneries. Mais seul un programme de fouilles programmées serait en mesure d'établir un phasage chronologique plus pointu et une qualification fonctionnelle des différents espaces du pôle castral.

1.9. Sources manuscrites

Archives départementales de l'Orne : H 2150

Archives départementales de la Sarthe : H 932

1.10. Sources imprimées

A. B. de Broussillon, « Les comptes royaux de la sénéchaussée du Maine en 1234 et en 1238 », *La Province du Maine*, n° 7, p. 44-46, 1899.

G. Busson, A. Ledru, *Actus pontificum cenomannis in urbe degentium*, Société des archives historiques du Maine, Le Mans, 1901.

L. Celier, « Catalogue des évêques du Mans », *Revue historique et archéologique du Maine*, n° 63, 1908.

R. Charles, S. Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans (ordre de saint Benoît) : premier cartulaire : 572-1188*, Imprimerie Fleury, Mamers, 1886-1913.

Chibnall, *The Ecclesiastical history of Orderic Vital*, Clarendon press, Oxford, t. 5, 1975.

Congrégation de Solesmes, *Cartulaire des abbayes de Saint-Pierre de la Couture et de Saint-Pierre de Solesmes*, Monnoyer, Le Mans, 1881.

L. Douët-D'arcq, *La chronique d'Enguerran de Monstrelet en deux livres avec pièces justificatives (1404-1444)*, J. Renouard, Paris, t. 2, p. 249-254, 1858.

L.-G.-O. Feudrix Bréquigny, L. d'Anisy, L. Puiseux, « Rôles normands et français et autres pièces tirées des archives de Londres par Bréquigny en 1764, 1765 et 1766 », *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie*, n° 23, 1858.

G. Fleury, *Cartulaire de l'abbaye cistercienne de Perseigne, précédé d'une notice historique*, G. Fleury et A. Dangin, Mamers, 1880.

T. Hardy, *Rotuli Normanniae in Turri Londinensi asservati*, G. Eyre and A. Spottiswoode, Londres, 1835.

A. Longnon, *Pouillés de la province de Tours*, Imprimerie nationale, Paris, 1903 (Recueil des historiens de la France, 3).

J.-F. Lottin, *Chartularium insignis Ecclesiae Cenomanensis, quod dicitur Liber albus capituli*, Monnoyer, Le Mans, 1869.

A. Teulet, *Layettes du Trésor des chartes. Tome premier, de l'année 755 à l'année 1223*, H. Plon, Paris, 1863.

1.11. Bibliographie

J. Biarne, « Le Mans (annexe : Jublains) » dans L. Pietri, J. Biarne, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule : des origines au milieu du VIII^e^ siècle. Province ecclésiastique de Tours (Lugdunensis tertia)*, de Boccard, Paris, 1987.

L. Bourgeois, *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil : le castrum d'Andone (Fouilles d'André Debord)*, Publications du CRAHM, Caen, 2009.

A. B. de Broussillon, *La maison de Laval, 1020-1605 : étude historique accompagnée du cartulaire de Laval et de Vitré*, Picard, Paris, t. 1, 1895.

S. Chollet, J.-M. Gousset, « Laval. Nouvelle datation dendrochronologique de la tour maîtresse du château et de son hourd », n° 170-3, *Bulletin monumental*, p. 261-262, 2012.

P. Cordonnier, « Châteaux et fortifications du Saosnois », *Revue archéologique du Maine*, n° 100, p. 62-65, 1965.

C. Corvisier, « Saint-Rémy-du-Plain », dans *Les grosses tours de plan circulaire ou centré en France avant 1200 : étude sur les antécédents de la politique castrale de Philippe Auguste*, Université de Paris 1, thèse de 3^e^ cycle, 1998.

A. Coubard, « La vente des biens nationaux à Saint-Rémy-du-Plain », *La Province du Maine*, n° 22, p. 267-290, 2009.

A. de Dieuleveult, *La Couture : une abbaye mancelle au Moyen Âge (990-1518)*, Jean Vilaire, Le Mans, 1963.

B. Dufaÿ, B. Lefebvre, S. Riou, « L'avant-corps de la tour philippienne du château de Chinon (Indre-et-Loire) : un exemple d'adaptation d'un standard architectural aux contraintes topographiques », *Revue archéologique du Centre de la France*, n° 44, 2005, mis en ligne le 01 décembre 2006, consulté le 06 décembre

2013. URL : http://racf.revues.org/525

Ph. Favre, « Salles à deux bas-côtés : deux *aulae* à Moullins (Saint-Rémy-du-Val, Sarthe) » dans G. Meirion-Jones (dir.), *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt. Salles, chambres et tours*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 263-281, 2013.

A.-M. Flambard Héricher, J. Le Maho (dir.), *Château, ville et pouvoir au Moyen Âge*, Publications du CRAHM, Caen, 2012.

G. Fleury, « Notes et critiques sur les barons du Sonnois, vicomtes de Châtellerault au XIIIe siècle », *Revue historique et archéologique du Maine*, n° 7, p. 85-98, 1880.

G. Fleury, « Les fortifications du Sonnois du Xe au XIIe siècle », *Revue historique et archéologique du Maine*, n° 21, p. 25-96, 1887.

B. Gauthiez, E. Zadora-Rio, H. Galinié (dir.), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2003.

J. Guilleux, « Le château de Saint-Rémy-du-Val », *La vie mancelle et sarthoise*, n° 352, p. 19-33, 2000.

R. Latouche, *Histoire du comté du Maine pendant le Xe et XIe siècle*, Champion, Paris, 1910.

A. Ledru, *Répertoire des monuments et objets anciens de la Sarthe et de la Mayenne*, Société des archives historiques du Maine, Le Mans, p. 289, p. 361-362, 1911.

A.-R. Le Paige, « Saint-Rémi-du-Plain » dans *Dictionnaire topographique, historique, généalogique et bibliographique de la province et du diocèse du Maine*, chez Saugrain, Le Mans, t. 2, p. 392, 1777.

F. Liger, *La Cénomanie romaine : ses limites, sa capitale, ses villes mortes, ses bourgs et villages, ses voies antiques*, Champion, Cheronnet, Paris-Le Mans, 1903.

G. Louise, « La seigneurie de Bellême (XIe-XIIe siècle) », Le *Pays Bas-Normand*, n° 199 et 200, p. 215 et 285-286, 1991.

G. Louise, « Châteaux et frontière seigneuriale au XIe siècle : l'exemple du Saosnois aux confins de la seigneurie de Bellême et du comté du Maine », *Château-Gaillard*, p. 225-246, 1988.

J. Mesqui, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Picard, Paris, 1991.

J.-R. Pesche, « Saint-Rémy-du-Plain » dans *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, Monnoyer, Le Mans, t. 5, p. 588-601, 1840.

A. Renoux, *Fécamp du palais ducal au palais de Dieu : bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie (IIe siècle AC - XVIIIe siècle PC*, Editions du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1991.

A. Valais, L. Schmitt, E. Coffineau, « La motte castrale de Guéramé à Courgains (Sarthe), aux confins du Maine et du Perche », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 27, p. 149-170, 2010.

SAINT-REMY-DU-VAL « LE CHATEAU »

Avril 2014

ETUDE CERAMOLOGIQUE

POUR L'ASSOCIATION
CAPRA
CERAM PIERRE TEROUANNE
RUE CHARLES GOUNOD
72700 ALLONNES

Aurore Noël
Auto-entrepreneur en céramologie médiévale N° SIRET 798 293 940 00010 aurorenoel@hotmail.com

Table des matières et des figures

1. LA METHODOLOGIE 3
Tableau 1 : Description des Groupes Techniques 4

2. LE CORPUS D'ETUDE 5
Tableau 2 : Répartition du corpus 5

3. LA FIN DU MOYEN AGE 5
3.1 Les productions 5
Tableau 3 : Données quantifiées pour la fin du Moyen Âge 5

3.2 Les formes 6
Figure 1 : Céramiques de la fin du Moyen Âge 6

3.3 Comparaisons et datation 6

4. LA PERIODE CONTEMPORAINE 7
4.1 Les productions 7
Tableau 4 : Données quantifiées pour l'époque contemporaine 7
Tableau 5 : Epoque contemporaine, NTI 8

4.2 Les formes fermées (Figure 2) 8
Figure 2 : Céramiques de forme fermée, époque contemporaine 9

4.3 Les formes ouvertes (Figure 3) 9
Figure 3 : Céramiques de forme ouverte, époque contemporaine 10

4.4 Comparaisons et datation 11

5. CONCLUSION 11

6. BIBLIOGRAPHIE 12

1. La méthodologie

La méthodologie utilisée reprend les principes de celle développée dans le PCR « La céramique médiévale et moderne de la Loire Moyenne » dirigé par P. Husi[1]. La constitution des outils typologiques (tessonnier de référence et catalogue des formes) a été la première étape de ce travail.

Le tessonnier de référence regroupe les différentes productions observées macroscopiquement, ses dernières sont classées selon des critères de composition et texture des pâtes, de façonnage, de cuisson, de couleur et de traitement de surface. C'est la typologie du Centre-Ouest de la France, présentée au sein du réseau ICERAMM[2], et plus particulièrement le répertoire du Mans, qui a été utilisée pour cette étude (*Tableau 1*). La codification se compose de l'abréviation de la ville de référence (ici LM pour Le Mans et To pour Tours, GT pour les productions dont l'atelier est connu), suivi du chiffre de la catégorie technologique et d'une lettre.

Le catalogue des formes se fonde sur des critères morphologiques, il s'étage sur quatre niveaux de finesse, de la morphologie générale aux détails. De même que pour le tessonnier, c'est la typologie du Centre-Ouest de la France, développée par le réseau ICERAMM[3], qui a servi de référence pour cette étude.

La quantification est effectuée en Nombre de Restes, en Nombre Typologique d'Individus et en Nombre Minimum d'Individus. Ce dernier, réalisé par production, est pondéré après comptage des lèvres et des fonds, auxquels sont ajoutées les panses ne correspondant pas aux lèvres et fonds déjà représentés.

La datation s'appuie sur les comparaisons morphologiques et technologiques réalisées à l'échelle locale ainsi que sur les informations provenant de sources écrites.

1 Ingénieur de recherche CNRS, UMR 6173 CITERES, Laboratoire Archéologie et Territoires ; HUSI (DIR) 2003

2 http://iceramm.univ-tours.fr/bdgt.php?region=1

3 http://iceramm.univ-tours.fr/bdforme.php?region=1

Descriptions des groupes techniques

Répertoire Centre-Ouest de la France

Nom	Aspect	Couleurs	Inclusions	Traitement de surface	Autres caractéristiques	Atelier de production
Catégorie 1	***pâtes fines à texture douce***	***blanc à rose***		***sans glaçure***		
GT 1j	pâte fine sableuse	blanche et rose	silice et/ou feldspath de petite taille, nodules de fer rouges	glaçure verte mouchetée très rare	parois très minces	Saint-Jean-de-La-Motte (72)
LM 1j_var	pâte semi-fine sableuse	beige et rose	silice et/ou feldspath de taille petite à moyenne, nodules de fer rouges	parfois glaçure verte mouchetée	proche de LM 1j mais inclusions plus grossières, cœur souvent rosé	environs de Saint-Jean-de-la-Motte (72) ?
Catégorie 2	***pâtes fines à texture douce***	***blanc à rose***		***glaçure***		
LM 2f	pâte fine dure	blanche	silice et/ou feldspath de très petite taille	glaçure verte		
LM 2i	pâte fine	blanc, beige	silice et/ou feldspath de très petite taille, rares oxydes de fer rouge	glaçure verte, jaune et marron		
Catégorie 3	***pâtes fines à texture douce***	***orange à rouge***		***Sans glaçure***		
LM 3e	pâte semi-fine	rouge	silice et/ou feldspath de petite taille, oxydes de fer rouges			
Catégorie 12	***pâtes fines***	***blanche***		***glaçure à l'étain ou au manganèse***		
LM 12a	pâte fine	blanche	invisibles à l'œil nu	glaçure stannifère		
LM 12b	pâte fine	rose	invisibles à l'œil nu	glaçure au manganèse		
LM 12b_var	pâte semi-fine	rose	silice et/ou feldspath de taille moyenne, nombreux	glaçure au manganèse		
LM 12c	pâte fine	rose	invisibles à l'œil nu	cul noir, glaçure au manganèse externe		
To 12k	pâte fine	blanche	invisibles à l'œil nu	faïence fine à décor polychrome		
Catégorie 17	***pâte grossière***		***mica***	***sans glaçure***		
LM 17k	pâte semi-grossière	beige à rosé	silice et/ou feldspath blanc laiteux de taille moyenne, oxydes de fer rouges, nombreuses grosses paillettes de mica	glaçure mouchetée jaune (très rare)		Héloup-le-potier (61) ?
Catégorie 19	***grès***	***gris foncé à brun noir***				
LM 19c	pâte fine	brun à noir	parfois quelques silice et/ou feldspath de petite taille, souvent invisible à l'œil nu			Domfrontais (61)
grès gris	pâte fine	gris à surface orangée ou grise	invisibles à l'œil nu sauf nodules de fer noir de grosse taille			
grès rouge	pâte fine	bordeaux, lie de vin	invisible à l'œil nu			

Tableau 3 : Description des Groupes Techniques

2. Le corpus d'étude

Il se compose de 90 tessons, représentant au minimum 64 vases, parmi lesquels 21 formes ont pu être reconnues. La majeure partie du corpus provient d'un niveau de remblai datant de la période contemporaine (US 2005). Les niveaux correspondant à la démolition de la tour maîtresse (US 2000 et 2001), ainsi que l'US 2006 ont, quant à eux, livré un mobilier peu abondant attribuable à la fin de la période médiévale.

	NR	NMI	NTI
US 2000	6	5	2
US 2001	11	10	2
US 2005	72	48	17
US 2006	1	1	0
Total	90	64	21

Tableau 4 : Répartition du corpus

3. La fin du Moyen Âge

Seuls 18 tessons appartiennent à cette période. Ils proviennent des US 2000, 2001 et 2006.

3.1 Les productions

La pâte la plus présente est LM 17k. Il s'agit des productions beiges très micacées produites dans la zone d'Héloup -le-Potier, au sud-ouest d'Alençon. On retrouve également les pâtes fines provenant de Saint-Jean-de-la-Motte et du sud de la Sarthe (GT 1j et LM 1j_var). Les grès sont représentés par les productions domfrontaises (GT 19c) et par un tesson de grès gris, sans doute intrusif. Enfin, une production claire fine à glaçure verte provient également de ce lot (LM 2f).

	NMI
GT 1j	1
LM 1j_var	3
LM 2f	1
LM 17k	8
GT 19c	2
grès gris	1
Total	16

Tableau 5 : Données quantifiées pour la fin du Moyen Â ge

3.2 Les formes (Figure1)

Les trois récipients mis au jour sont de formes fermées. Les deux premiers sont des pots 13, fabriqués en LM 17k. Il s'agit de pots à cuire à col cintré surmonté d'une petite lèvre déjetée. Ils possèdent généralement une anse plate prenant naissance sur la lèvre. Le dernier récipient est représenté par un petit fond à panse légèrement évasée. Il s'agit d'un gobelet 3 produit dans la région de Saint-Jean-de-la-Motte.

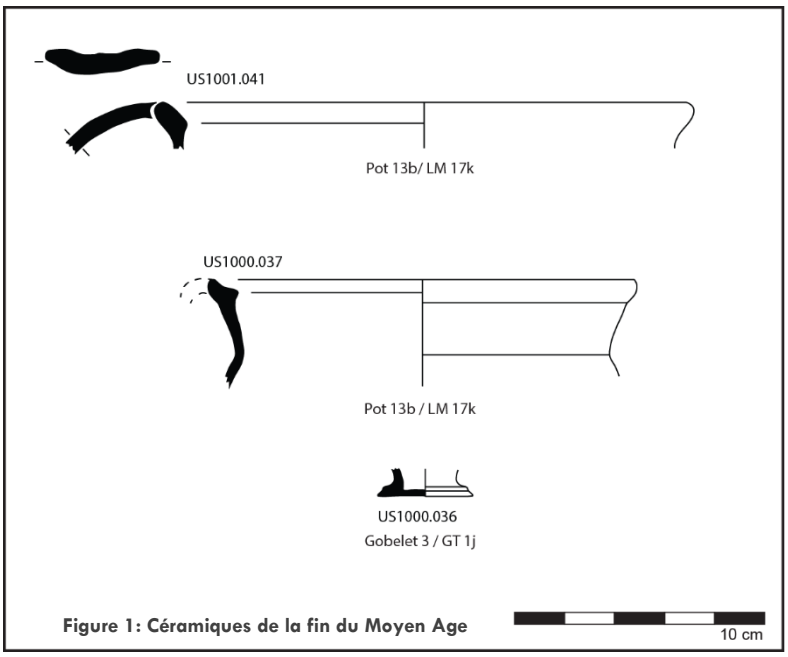


Figure 1: Céramiques de la fin du Moyen Age

3.3 Comparaisons et datation

Les formes et pâtes peuvent être comparées aux découvertes faites au Mans, rue Wilbur Wright, en 2012 et 2013[4]. En effet, les niveaux de comblement du fossé défensif de la ville ont également livré des pâtes micacées LM 17k, des grès du Domfrontais GT 19c et des pâtes de Saint-Jean-de-la-Motte GT 1j et LM 1j_var. Cette dernière ne semble apparaître que dans le courant du XV^{e} siècle. La datation fournie par les formes concorde: les pots 13 apparaissent au Mans au XV^{e} siècle et les gobelets 3 y sont connus au XIV^{e} siècle au moins[5]. L'appartenance au XV^{e} siècle de ce lot semble donc pouvoir être avancée. Cette hypothèse est confirmée par l'étude documentaire : la tour maîtresse semble ruinée en 1441.

[4] BERNOLLIN, MEUNIER (DIR.) 2014
[5] NOEL 2013

4. La période contemporaine

Elle correspond au niveau de dépotoir 2005.

4.1 Les productions

Le lot est dominé par les grès. Ce sont majoritairement des grès gris à surface grise ou orangée (nommés « Grès gris ») et des grès rouge, de teinte bordeaux à lie-de-vin (nommés « Grès rouge »). On trouve également quelques grès du Domfontais (GT 19c). Les céramiques à glaçure stannifère sont nombreuses (LM 12a, 12b, 12b_var, 12c et To 12k). Certaines possèdent un décor polychrome fin, mais la majorité des faïences présente une couverte au manganèse sans décor. Deux autres productions sont munies d'un revêtement glaçuré plombifère (LM 1j_var et LM 2i). Il s'agit de pâtes fines blanches ou rosées, avec une glaçure polychrome verte et jaune pour LM 2i. Un seul groupe technique est sans couverte, c'est une pâte rouge bien cuite présentant fréquemment des traces de surcuisson (LM 3e).

	NMI
LM 1j_var+g	1
LM 2i	5
LM 3e	8
LM 12a	2
LM 12b	3
LM 12b_var	3
LM 12c	1
To 12k	1
GT 19c	4
grès gris	15
grès rouge	5
Total	48

Tableau 6 : Données quantifiées pour l'époque contemporaine

	LM 1j_var+g	LM 2i	LM 3e	LM 12b	LM 12b_var	To 12k	GT 19c	grès gris	grès rouge	**Total**
bol						1				**1**
bouteille ?									1	**1**
casserole ?					1					**1**
forme fermée								1		**1**
plat ?		3								**3**
plat 2-2				2	1					**3**
pot 1 ?							1			**1**
pot 10 ?	1									**1**
pot 1-1							1			**1**
pot 6-2 ?									1	**1**
pot à rillettes								1		**1**
terrine								1		**1**
terrine 1			6							**6**
Total	**1**	**3**	**6**	**2**	**2**	**1**	**2**	**3**	**2**	**22**

Tableau 7 : Epoque contemporaine, NTI

4.2 Les formes fermées (Figure 2)

Elles sont peu nombreuses. On y trouve des formes liées au stockage ou au transport, comme le pot 1-1 fabriqué en grès du Domfrontais, dont l'usage est connu dans le commerce du beurre. Le pot 6-2 pourrait également être lié au stockage des denrées. Il est muni d'une glaçure verte recouvrant sa face externe. On recense aussi un pot à rillettes en grès gris, une bouteille en grès rouge et un probable pot 10 en pâte fine glaçurée possédant des traces d'exposition au feu. Un dernier récipient en grès gris glaçuré n'a pas pu être rattaché à une typologie. Il possède une lèvre en bourrelet à parement supérieur plat.

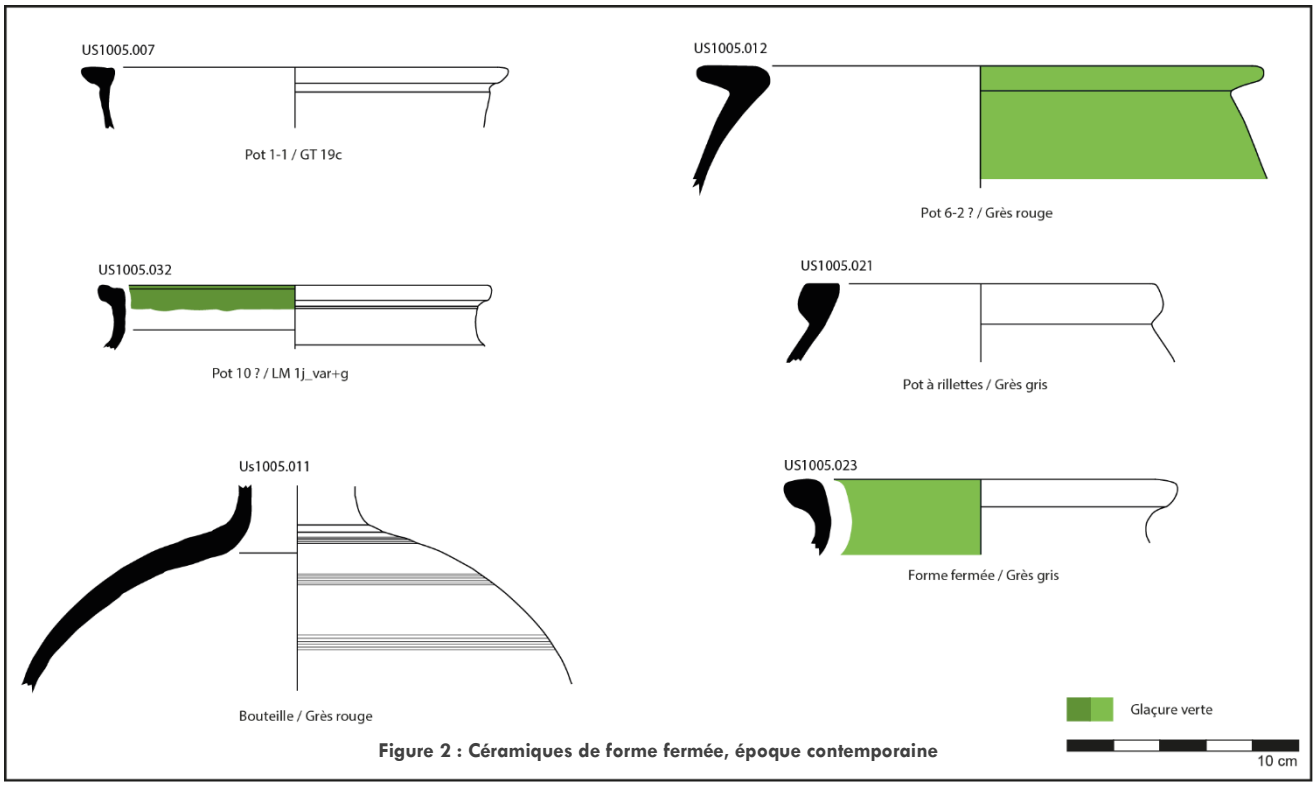


Figure 2 : Céramiques de forme fermée, époque contemporaine

4.3 Les formes ouvertes (Figure 3)

Les formes ouvertes sont bien mieux représentées. Ce sont majoritairement des plats ou des jattes. Les plats 2-2 sont de forme tronconique et possèdent une lèvre en bandeau rentrante et très cintrée. L'intérieur des récipients est entièrement recouvert d'une glaçure au manganèse, qui déborde sur l'extérieur de la lèvre. Deux plats indéterminés possèdent une glaçure interne verte et externe au manganèse. Le premier possède une forme tronconique avec une lèvre légèrement épaissie, son fond doit être plat. Le second est de plus grande taille, à la limite entre la forme ouverte et la forme fermée. Il possède une panse cintrée, un fond plat, une lèvre rectangulaire et au moins un large tenon plat perforé placé sur la lèvre. Il montre des traces d'utilisation au feu. Un dernier plat présente une couverte interne jaune et externe au manganèse. Il possède une lèvre rectangulaire à gorge interne sur laquelle vient s'appuyer au moins une anse horizontale. Les plats sont exclusivement fabriqués en faïence recouverte au manganèse (LM 12b et 12b_var) ou dans une pâte fine à glaçure polychrome (LM 2i).

Les autres formes ouvertes sont une casserole à bord cintré et manche cylindrique, des terrines 1 fabriquées en pâte rouge parfois grésée (LM 3e), une terrine en grès gris de forme cylindrique présentant une lèvre à épaississement interne et l'impression du chiffre « 2 » dans sa partie externe supérieure, ainsi qu'un bol en faïence fine (To 12k) à décor géométrique et floral bleu et jaune.

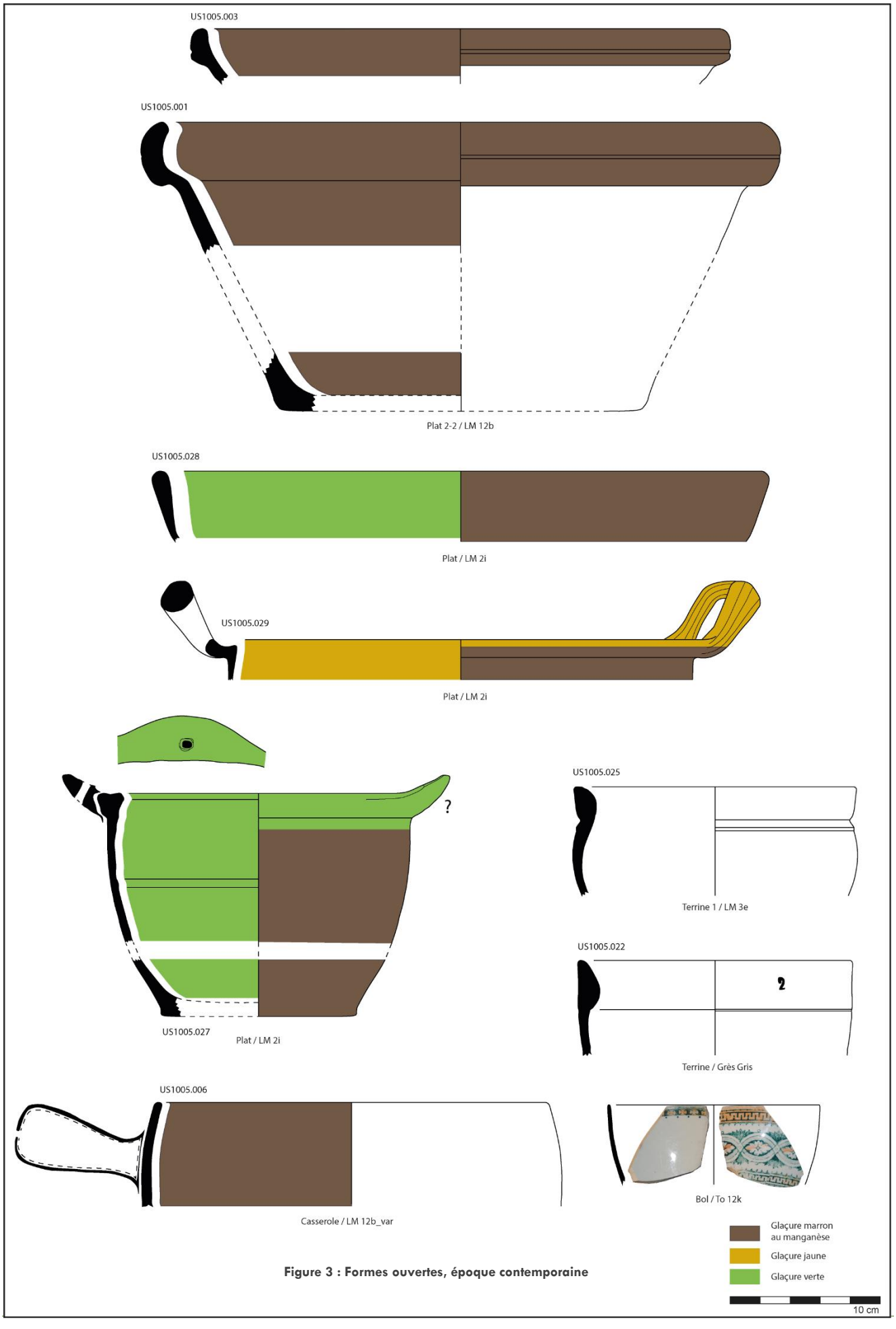


Figure 3 : Formes ouvertes, époque contemporaine

4.4 Comparaisons et datation

Les études céramologiques de lots de cette période étant assez rares, compte-tenu du peu de fouilles concernant une époque aussi récente, il est difficile de mettre en place des comparaisons. Néanmoins, le lot des XVIII^{e}-XIX^{e} siècles du Manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre est proche du nôtre[6]. On y retrouve des plats 2-2 presque identiques, ainsi que des pots à rillettes. Le groupe technique LM 2i y est aussi bien présent, et ce uniquement dans les contextes des XVIII^{e}-XIX^{e} siècle. Enfin, il faut signaler que la faïence brune (ici nommée LM 12b, 12b_var et 12c) n'est pas connue en France avant le XVIII^{e} siècle[7]. Nous pouvons donc estimer la datation de cet ensemble aux XVIII^{e}-XIX^{e} siècles.

5. Conclusion

Le mobilier en céramique provenant du Château de Saint-Remy-du-Val revêt plusieurs intérêts. Son lot daté des XVIII^{e}-XIX^{e} siècles permet d'enrichir nos connaissances des récipients de la période contemporaine, trop peu souvent récoltés lors des fouilles archéologiques. Quant aux niveaux de démolition de la tour maîtresse, ils ont livrés un lot attribuable au XV^{e} siècle. Bien que quantitativement faible, il nous renseigne sur l'approvisionnement en céramique de cette partie nord de la Sarthe, tourné principalement vers les productions d'Alençon, mais également vers la zone de Saint-Jean-de-la-Motte dans le sud du département, complétant ainsi les recherches en cours sur la diffusion des produits des ateliers de potier médiévaux.

[6] NOEL 2014, p.89-100
[7] ROSEN 1995, p.130

6. Bibliographie

BERNOLLIN, MEUNIER (DIR.) 2014

BERNOLLIN (V.), MEUNIER (H.) (DIR.) - *La muraille du Mans dans son environnement : étude diachronique. Rue Wilbur Wright*. DRAC Pays de la Loire, 2014.

HUSI (DIR) 2003

HUSI (P.) (dir.) – La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11e – 17e siècle). 20e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERAC, Tours, 2003.

NOEL 2013

NOEL (A.) – « Le Mans (Sarthe), Ecole Dulac, Espace Monnoyer, Etoile-Jacobins, Rue Wilbur Wright. » *in* HENIGFELD (Y.) – *La céramique médiévale des Pays de la Loire et en Bretagne du XIe au XVIe siècle*, rapport d'activité 2013. Université de Nantes, 2013, p.65-86.

NOEL 2014

NOEL (A.) – « Etude de la céramique médiévale » *in* André S. – *Asnières-sur-Vègre (72) « Manoir de la Cour »*, Rapport Final d'Opération, ArchéoLoire, D.R.A.C. Pays de la Loire, février 2014, p.89-100.

ROSEN 1995

ROSEN (J.) – *La faïence en France, du XIVe au XIXe siècle, Histoire et Technique.* Paris : éd. Errance, 1995, 215 p.

Inventaire du mobilier

Céramique

Fait	US	N° lot	NR	NMI	Groupe Techique	Typologie	Type de tesson	Description	Datation
	2005	001	6	1	LM 12b	plat 2-2	lèvre et fond	Gl. Manganèse int. Tot., ext. Lèvre	18e-19e
	2005	002	1	1	LM 12b		anse ovale	Gl. Manganèse	18e-19e
	2005	003	2	1	LM 12b	plat 2-2	lèvre	Gl. Manganèse int. Tot., ext. Lèvre	18e-19e
	2005	004	1	1	LM 12b_var		fond	Gl. Manganèse int. Tot., ext. 2/3 sup.	18e-19e
	2005	005	1	1	LM 12b_var	plat 2-2	lèvre	Gl. Manganèse int. Tot., ext. Lèvre	18e-19e
	2005	006	1	1	LM 12b_var	casserole ?	lèvre et manche	Gl. Manganèse int. Tot	18e-19e
	2005	007	1	1	GT 19c	pot 1-1	lèvre		14e et +
	2005	008	1	1	GT 19c	pot 1 ?	lèvre	rajout de pâte sur la lèvre	14e et +
	2005	009	1	1	GT 19c		fond	revêtement grésé externe	14e et +
	2005	010	1	1	GT 19c		panse		14e et +
	2005	011	1	1	grès rouge	bouteille ?	col et panse	décor de lignes horizontales incisées	19e ?
	2005	012	1	1	grès rouge	pot 6-2 ?	lèvre	Gl. au sel, externe partielle	19e ?
	2005	013	2	2	grès rouge		panse		19e ?
	2005	014	1	1	grès rouge		anse plate cannelée		19e ?
	2005	015	5	3	grès gris		fond	surface externe gris à orangé	18e-19e
	2005	016	2	1	grès gris		fond	surface externe grésée orangée	18e-19e
	2005	017	3	1	grès gris		fond	Gl. translucide int. Tot., au manganèse ext. Tot.	18e-19e
	2005	018	1	1	grès gris		panse	surface externe grésée orangée	18e-19e
	2005	019	1	1	grès gris		panse	Gl. verte int. Tot., au manganèse ext. Tot., décor de lignes horizontales incisées	18e-19e
	2005	020	1	1	grès gris		panse	surface externe grésée orangée, déformation à la cuisson	18e-19e
	2005	021	3	1	grès gris	pot à rillettes	lèvre	surface externe grésée orangée	18e-19e

Saint-Rémy-du-Val - "Chateau"

Inventaire du mobilier

Céramique

Fait	US	N° lot	NR	NMI	Groupe Techique	Typologie	Type de tesson	Description	Datation
	2005	022	1	1	grès gris	terrine	lèvre	surface externe grésée orangée	18e-19e
	2005	023	2	1	grès gris	forme fermée	lèvre	surface externe grésée orangée, gl. Verte int. Tot.	18e-19e
	2005	024	4	4	grès gris		panse	surface externe grésée orangée, gl. marron clair int. Tot.	18e-19e
	2005	025	7	6	LM 3e	terrine 1	lèvre	surface grise grésée	18e-19e ?
	2005	026	2	2	LM 3e		panse	tr. Feu ext.	
	2005	027	5	1	LM 2i	plat ?	lèvre et fond	tr. Feu ext. Sous fond, gl. Int. Tot. Verte, ext. Tot verte sur lèvre et marron sur le reste. Tenon perforé sur la lèvre	18e-19e ?
	2005	028	1	1	LM 2i	plat ?	lèvre	Gl. Ext. Tot. Marron, int. Tot. Vert clair	18e-19e ?
	2005	029	6	1	LM 2i	plat ?	lèvre et anse horizontale	Gl. Ext. Tot. Marron, int. Tot. jaune	18e-19e ?
	2005	030	1	1	LM 12c		lèvre	Gl. stannifère à décor lignes verte et noire sur fond blanc int., marron ext.	18e-19e ?
	2005	031	1	1	To 12k	bol	lèvre	décor complexe jaune et vert	19e
	2005	032	1	1	LM 1j_var+g	pot 10 ?	lèvre	tr. Feu ext., gl. int. Verte mouchetée sur lèvre	??
	2005	033	1	1	LM 2i		lèvre ?	Gl. marron clair et vert clair, int.&ext. Part.	18e-19e ?
	2005	034	2	2	LM 12a		fond	Gl. stannifère blanche int., marron ext.	19e
	2005	035	1	1	LM 2i		lèvre	Gl. Ext. Tot. Marron, int. Tot. jaune clair	18e-19e ?
	2000	036	1	1	GT 1j	gobelet 3	fond	Atelier de St-Jean-de-la-Motte	14e - début 15e (?)
	2000	037	2	1	LM 17k	pot 13b ?	lèvre	tr. Feu int.&ext.	14e - 15e voire +
	2000	038	1	1	LM 17k		anse	plate à 2 gorges	
	2000	039	1	1	LM 17k		fond	plat épais	
	2000	040	1	1	LM 17k		panse	tr. Tournage, grésé	
	2001	041	1	1	LM 17k	pot 13 ?	anse	plate à 2 gorges	

Inventaire du mobilier

Céramique

	2001	042	2	2	LM 17k		anse et panse	sans trace d'utilisation	
	2001	043	1	1	LM 17k		fond	tr. Feu ext.	
	2001	044	1	1	LM 2f	couvercle	lèvre	Gl. Ext. Verte	
	2001	045	2	2	GT 19c		panse		14e et +
	2001	046	1	1	grès gris		panse	intrusif	
	2001	047	2	1	LM 1j_var		panse	tr. Feu int.&ext.	15e - 17e
	2001	048	1	1	LM 1j_var		panse	trace d'anse, tr. Feu int.	15e - 17e
	2006	049	1	1	LM 1j_var		panse	tr. Feu ext., ligne horizontale peinture rouge	15e - 17e

III. Annexes : datations radiocarbones

BETA

Consistent Accuracy . . .
. . . Delivered On-time

Beta Analytic Inc.
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155 USA
Tel: 305 667 5167
Fax: 305 663 0964
Beta@radiocarbon.com
www.radiocarbon.com

Darden Hood
President

Ronald Hatfield
Christopher Patrick
Deputy Directors

November 18, 2013

Dr. Hugo Meunier
CAPRA
Batiment Pierre Terrouanne
Rue Charles Gounod
Allonnes, 72700
France

RE: Radiocarbon Dating Results For Samples LM-US-2031-1, stremyPrl.n3, stremyPrl.n4

Dear Dr. Meunier :

Enclosed are the radiocarbon dating results for three samples recently sent to us. They each provided plenty of carbon for accurate measurements and all the analyses proceeded normally. As usual, the method of analysis is listed on the report with the results and calibration data is provided where applicable.

The web directory containing the table of results and PDF download also contains pictures including, most importantly the portion actually analyzed. These can be saved by opening them and right clicking. Also a cvs spreadsheet download option is available and a quality assurance report is posted for each set of results. This report contains expected versus measured values for 3-5 working standards analyzed simultaneously with your samples.

All results reported are accredited to ISO-17025 standards and all analyses were performed entirely here in our laboratories. Since Beta is not a teaching laboratory, only graduates trained in accordance with the strict protocols of the ISO-17025 program participated in the analyses. When interpreting the results, please consider any communications you may have had with us regarding the samples.

If you have specific questions about the analyses, please contact us. Your inquiries are always welcome.

Thank you for prepaying the analyses. As always, if you have any questions or would like to discuss the results, don't hesitate to contact me.

Sincerely,

Darden Hood
Digital signature on file

BETA ANALYTIC INC.
DR. M.A. TAMERS and MR. D.G. HOOD
4985 S.W. 74 COURT
MIAMI, FLORIDA, USA 33155
PH: 305-667-5167 FAX:305-663-0964
beta@radiocarbon.com

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Dr. Hugo Meunier — Report Date: 11/18/2013

CAPRA — Material Received: 11/11/2013

Sample Data	Measured Radiocarbon Age	13C/12C Ratio	Conventional Radiocarbon Age(*)
Beta - 364357	2060 +/- 30 BP	-24.9 o/oo	2060 +/- 30 BP
SAMPLE : LM-US-2031-1			
ANALYSIS : AMS-Standard delivery			
MATERIAL/PRETREATMENT : (charred material): acid/alkali/acid			
2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 170 Cal AD 0 (Cal BP 2120 to 1950)			
Beta - 364358	590 +/- 30 BP	-26.1 o/oo	570 +/- 30 BP
SAMPLE : stremyPrl.n3			
ANALYSIS : AMS-Standard delivery			
MATERIAL/PRETREATMENT : (charred material): acid/alkali/acid			
2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 1300 to 1360 (Cal BP 640 to 590) AND Cal AD 1380 to 1420 (Cal BP 570 to 530)			
Beta - 364359	1010 +/- 30 BP	-24.9 o/oo	1010 +/- 30 BP
SAMPLE : stremyPrl.n4			
ANALYSIS : AMS-Standard delivery			
MATERIAL/PRETREATMENT : (charred material): acid/alkali/acid			
2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 990 to 1040 (Cal BP 960 to 910) AND Cal AD 1110 to 1120 (Cal BP 840 to 840)			

Dates are reported as RCYBP (radiocarbon years before present, "present" = AD 1950). By international convention, the modern reference standard was 95% the 14C activity of the National Institute of Standards and Technology (NIST) Oxalic Acid (SRM 4990C) and calculated using the Libby 14C half-life (5568 years). Quoted errors represent 1 relative standard deviation statistics (68% probability) counting errors based on the combined measurements of the sample, background, and modern reference standards. Measured 13C/12C ratios (delta 13C) were calculated relative to the PDB-1 standard.

The Conventional Radiocarbon Age represents the Measured Radiocarbon Age corrected for isotopic fractionation, calculated using the delta 13C. On rare occasion where the Conventional Radiocarbon Age was calculated using an assumed delta 13C, the ratio and the Conventional Radiocarbon Age will be followed by "*". The Conventional Radiocarbon Age is not calendar calibrated. When available, the Calendar Calibrated result is calculated from the Conventional Radiocarbon Age and is listed as the "Two Sigma Calibrated Result" for each sample.

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-24.9:lab. mult=1)

Laboratory number: **Beta-364357**

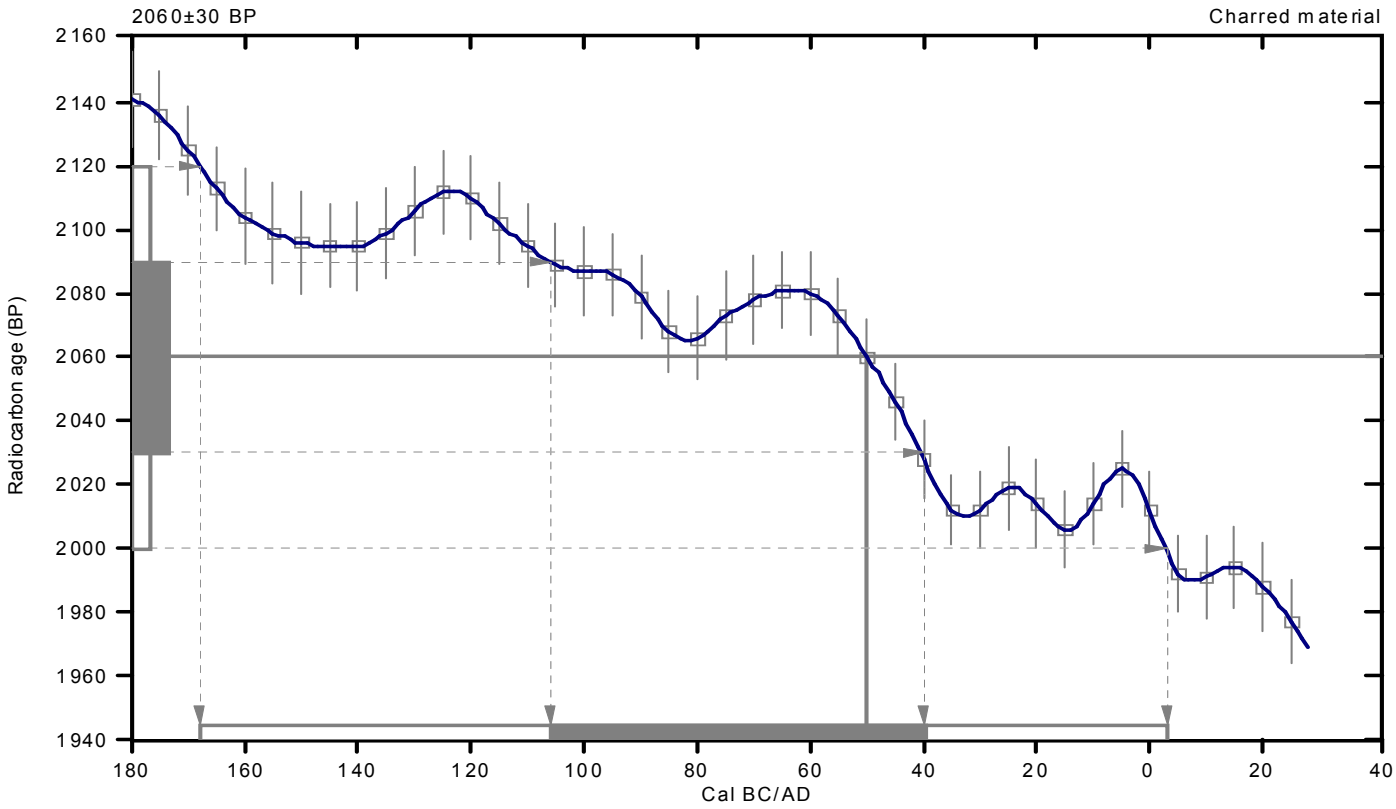
Conventional radiocarbon age: **2060±30 BP**

2 Sigma calibrated result: (95% probability) **Cal BC 170 Cal AD 0 (Cal BP 2120 to 1950)**

Intercept data

Intercept of radiocarbon age with calibration curve: Cal BC 50 (Cal BP 2000)

1 Sigma calibrated result: (68% probability) Cal BC 110 to 40 (Cal BP 2060 to 1990)



References:

Database used

INTCAL09

References to INTCAL09 database

Heaton,et.al.,2009, Radiocarbon 51(4):1151-1164, Reimer,et.al, 2009, Radiocarbon 51(4):1111-1150, Stuiver,et.al,1993, Radiocarbon 35(1):137-189, Oeschger,et.al.,1975,Tellus 27:168-192

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates
Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-26.1:lab. mult=1)

Laboratory number: **Beta-364358**

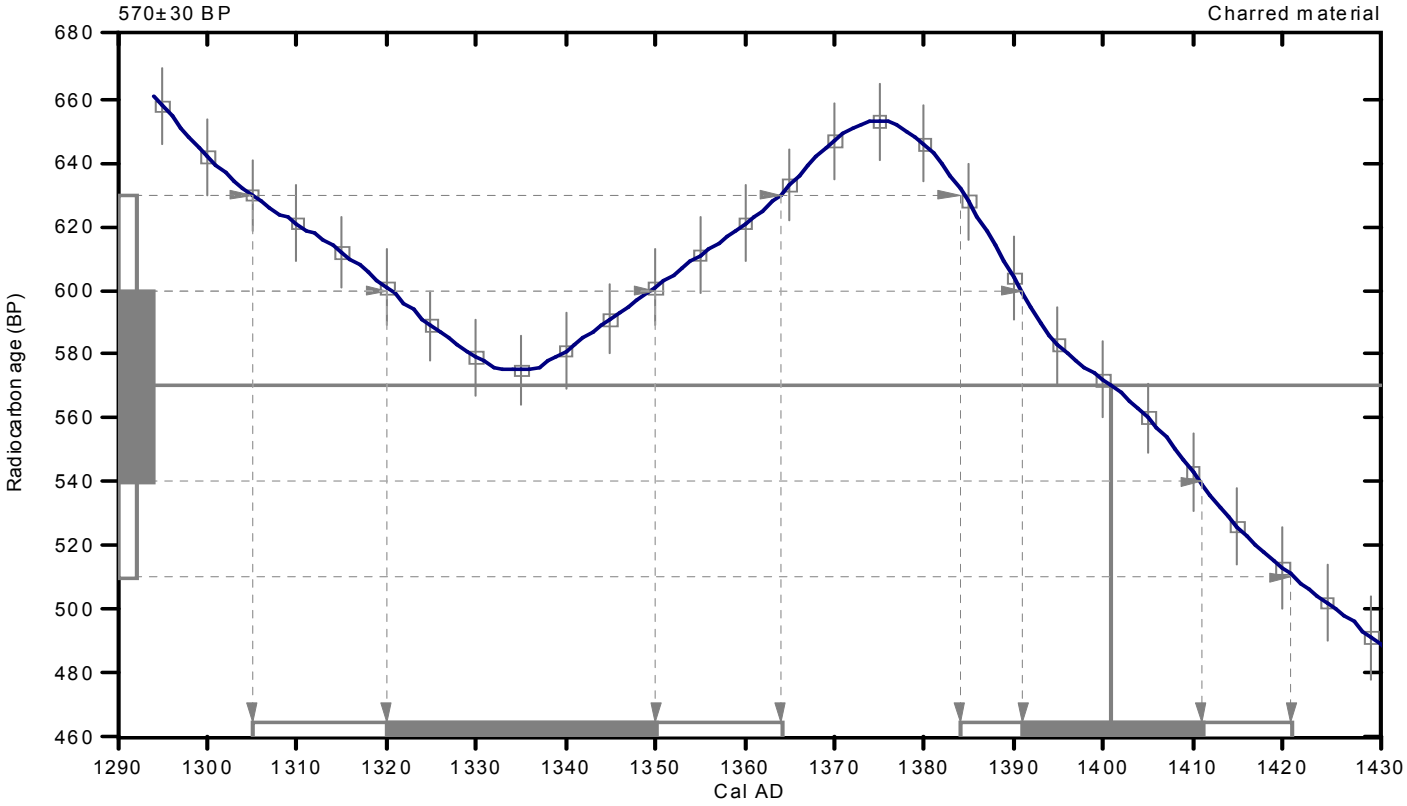
Conventional radiocarbon age: **570±30 BP**

2 Sigma calibrated results: (95% probability) **Cal AD 1300 to 1360 (Cal BP 640 to 590) and Cal AD 1380 to 1420 (Cal BP 570 to 530)**

Intercept data

Intercept of radiocarbon age with calibration curve: Cal AD 1400 (Cal BP 550)

1 Sigma calibrated results: (68% probability) Cal AD 1320 to 1350 (Cal BP 630 to 600) and Cal AD 1390 to 1410 (Cal BP 560 to 540)



References:

Database used

INTCAL09

References to INTCAL09 database

Heaton,et.al.,2009, Radiocarbon 51(4):1151-1164, Reimer,et.al, 2009, Radiocarbon 51(4):1111-1150, Stuiver,et.al,1993, Radiocarbon 35(1):137-189, Oeschger,et.al.,1975,Tellus 27:168-192

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates
Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-24.9:lab. mult=1)

Laboratory number: **Beta-364359**

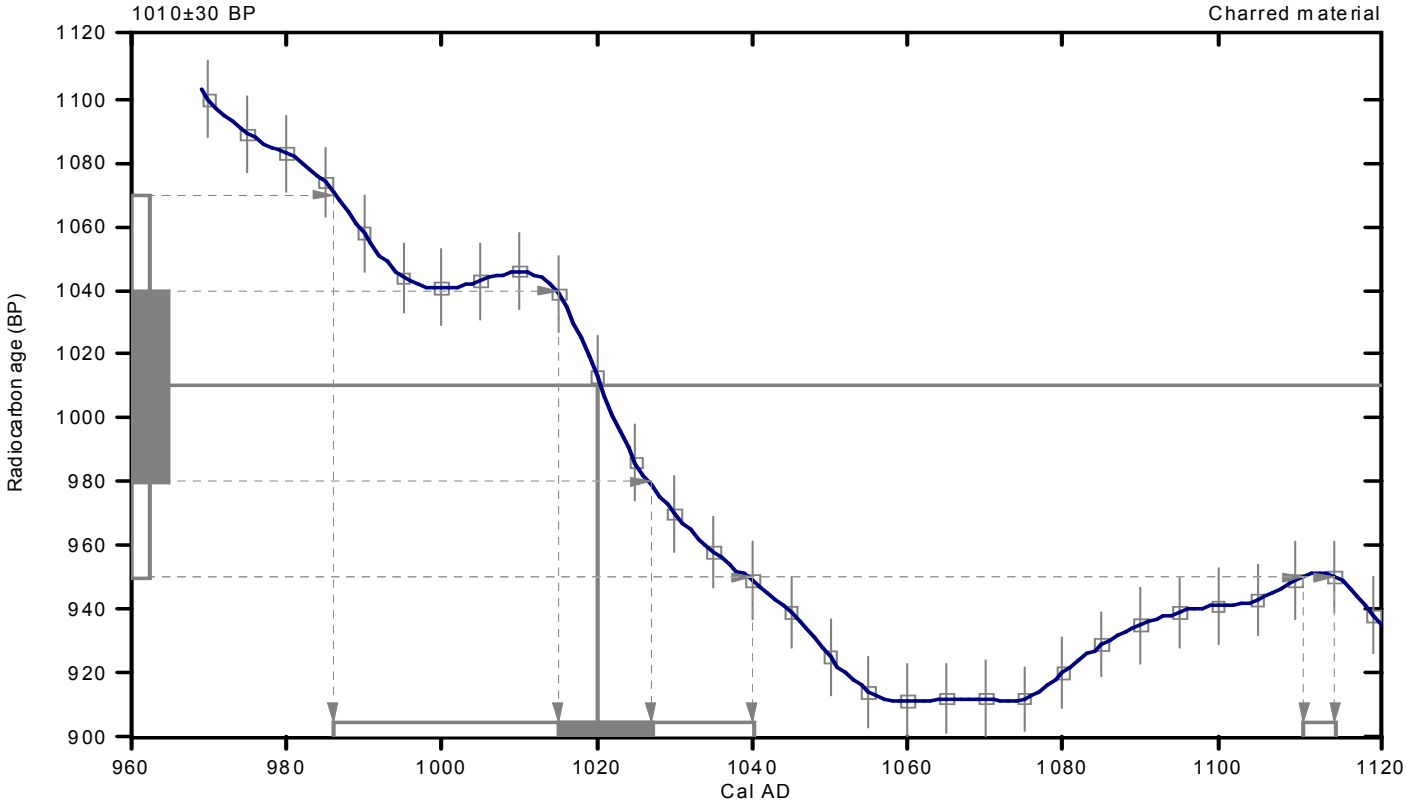
Conventional radiocarbon age: **1010±30 BP**

2 Sigma calibrated results: (95% probability) **Cal AD 990 to 1040 (Cal BP 960 to 910) and Cal AD 1110 to 1120 (Cal BP 840 to 840)**

Intercept data

Intercept of radiocarbon age with calibration curve: Cal AD 1020 (Cal BP 930)

1 Sigma calibrated result: (68% probability) Cal AD 1020 to 1030 (Cal BP 940 to 920)



References:

Database used

INTCAL09

References to INTCAL09 database

Heaton,et.al.,2009, Radiocarbon 51(4):1151-1164, Reimer,et.al, 2009, Radiocarbon 51(4):1111-1150, Stuiver,et.al,1993, Radiocarbon 35(1):137-189, Oeschger,et.al.,1975,Tellus 27:168-192

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates
Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com

BETA
Radiocarbon Dating
Consistent Accuracy
Delivered On-Time

Beta Analytic Inc
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
beta@radiocarbon.com
www.radiocarbon.com

Mr. Darden Hood
President

Mr. Ronald Hatfield
Mr. Christopher Patrick
Deputy Directors

The Radiocarbon Laboratory Accredited to ISO-17025 Testing Standards (PJLA Accreditation #59423)

Quality Assurance Report

This report provides the results of reference materials used to validate radiocarbon analyses prior to reporting. Known value reference materials were analyzed quasi-simultaneously with the unknowns. Results are reported as expected values vs measured values. Reported values are calculated relative to NIST SRM-4990B and corrected for isotopic fractionation. Results are reported using the direct analytical measure percent modern carbon (pMC) with one relative standard deviation.

Report Date: September 10, 2013
Submitter : Dr. Hugo Meunier

QA MEASUREMENTS

Reference 1	Expected Value:	10.3 +/- 0.2 Pmc
	Measured Value:	10.4 +/- 0.1 pMC
	Agreement:	Accepted
Reference 2	Expected Value:	57.2 +/- 0.3 pMC
	Measured Value:	56.6 +/- 0.2 pMC
	Agreement:	Accepted
Reference 3	Expected Value:	95.6 +/- 0.3 pMC
	Measured Value:	95.1 +/- 0.4 pMC
	Agreement:	Accepted
Reference 4	Expected Value:	104.6 +/- 0.2 pMC
	Measured Value:	104.8 +/- 0.3 pMC
	Agreement:	Accepted

COMMENT: All measurements passed acceptance tests.

Validation: Darden Hood Date: September 10, 2013